Rapport d'Activité 2003

CAUE 36

LE MOT DU PRESIDENT

Le CAUE a poursuivi en 2003 ses missions de consultation et d'assistance architecturale auprès des candidats à la construction, qu'ils soient publics ou privés.

Le conseil aux particuliers s'est considérablement développé au cours de cette année, grâce à la tenue des permanences assurées par les architectes consultants dans les différentes subdivisions de la DDE ou bien dans nos locaux.
Les conseils concernant pour la plupart la maison individuelle, qu'elle soit neuve et à faire construire mais surtout celle que l'on restaure ou que l'on modifie.

La série de stages organisés et animés conjointement avec la Chambre d'Agriculture a contribué également, à l'augmentation de la demande de conseils venant du secteur agricole.

Le CAUE apporte aussi de nombreux conseils à des porteurs de projets touristiques.

Il faut citer nos actions en faveur de l'éducation et de la sensibilisation, par nos fréquentes interventions au sein d'établissements scolaires et de l'enseignement supérieur.

La priorité reste le conseil aux communes dont le Conseil général se veut le partenaire privilégié. Pour cela, il finance le CAUE qui est devenu une structure de conseil indispensable pour les élus.

C'est bien cet objectif que nous avons atteint en quelques années en augmentant sensiblement le nombre de dossiers communaux.

Mais l'année 2003 se caractérise essentiellement par notre volonté de diversifier encore nos actions, et c'est pour cela que nous avons organisé deux manifestations qui ont connu un très vif succès :

- *Le nouveau Code des Marchés Publics et son application à la Maîtrise d'œuvre.*
  Pour développer ce thème, nous avons invité Monsieur Jacques CABANIEUX, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Secrétaire Général de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, et son exposé a été particulièrement apprécié des nombreuses personnes présentes dans la grande salle du Conseil Général.
- *Dans le cadre de notre Assemblée Générale de juin, nous avons cherché à développer comme thème central, "l'Entretien et la gestion des arbres d'espaces publics", avec d'une part un exposé théorique concernant l'hygiène des arbres et d'autre part, une démonstration pratique de taille douce sur des arbres, dans le bourg de LUANT où nous étions sympathiquement invités par le Conseil municipal.*

Ce bilan témoigne bien de la continuité de l'efficacité de nos actions. Nous tenons donc à réaffirmer notre vocation de conseil et de lien entre les communes, les professionnels et les usagers.

Enfin, je remercie vivement chacun, élu, association ou particuliers, tous ceux qui nous ont fait confiance par leur adhésion à notre association ainsi que nos collaborateurs qui en assurent le fonctionnement.

Serge DESCOUT
Président du CAUE

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT----------p.1

SOMMAIRE----------p.2

ADMINISTRATION - FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DU CAUE----------p.3
MISSIONS ET FINANCEMENT----------p.4
COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE----------p.5

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMENAGEMENT PAYSAGER

CONSEIL AUX COMMUNES----------p.6 à 34
CONSEIL AUX PARTICULIERS----------p.35

PARTENARIAT D'ÉTUDE---------- p.36 à 41

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 Elus désignés par le Conseil Général

Serge DESCOUT, Président du CAUE, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du canton de La Châtre, Maire adjoint de La Châtre

M. BLONDEAU, 1er Vice-président du CAUE, Conseiller Général du canton de Châteauroux Est, Maire de Déols
M. PINAULT, 2ème Vice-président du CAUE, Conseiller Général du canton de St-Christophe-en-Bazelle, Maire de Chabris
M. BERLOT, Conseiller Général du canton d'Issoudun Nord, Maire de Reuilly
M. CURTET, Maire de Saint-Août
M. POULET, maire de Tendu

- **6 Membres désignés par l'Assemblée Générale**

M. JOLIVET, Maire de Saint-Maur
Le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
Le Président de la Chambre d'Agriculture
Mme BELSOEUR, Architecte
M. AUTISSIER, Maire de Feusines
M. DE FOUGERES, Président d'Honneur du CAUE

- 6 Personnalités désignées par le Préfet

M. PIRES, Architecte
M. BODIN, Architecte
Le Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
Le Président de la CAPEB
Le Président de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
Le Délégué Départemental des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat

L' Architecte des Bâtiments de France
Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
Le Directeur Départemental de l'Equipement
L' Inspecteur d'Académie

ASSEMBLEE GENERALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget, procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations :

. Communes de moins de 300 habitants :	19,82 €
. Communes de 301 à 600 habitants :	33,54 €
. Communes de 601 à 1000 habitants :	38,12 €
. Communes de 1001 à 4000 habitants :	50,31 €
. Communes de plus de 4000 habitants :	115,87 €
. Associations-Organismes-Administrations :	53,36 €
. Particuliers :	18,29 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur du CAUE
Patricia NIVET, Secrétariat-comptabilité
Bertrand AUGRAS, Dessinateur

Mis à disposition par le Ministère de la Culture
via la Direction de l'Architecture
Eric BRECY et Olivier GAUDIN
Architectes consultants (6 jours par mois)

MISSIONS ET FINANCEMENT

"La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains, ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public"
(Loi du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

Les CAUE ont été créés par la loi sur l'architecture de Janvier 1977. Celui de l'Indre a été mis en place en 1979.

Association départementale, type loi 1901, il assure auprès de tous les habitants un ***Service Gratuit,*** *mais ne peut pas toutefois être chargé de la maîtrise d'œuvre.*

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information, et la sensibilisation du public dans les domaines de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION A LA FORMATION

Le CAUE contribue directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par le Département et par les cotisations de ses adhérents.
Le Ministère de la Culture a maintenu en 2003 la mise à disposition des architectes consultants.

COMMUNES ADHERENTES AU CAUE

AIGURANDE AIZE AMBRAULT ANJOUIN ARDENTES ARGENTON-SUR-CREUSE ARGY ARPHEUILLES ARTHON AZAY-LE-FERRON BADECON-LE-PIN BAGNEUX BARAIZE BAUDRES BAZAIGES BEAULIEU BELABRE LA BERTHENOUX LE BLANC BOMMIERS BONNEUIL LES BORDES BOUESSE BOUGES-LE-CHATEAU BRIANTES BRION LA BUXERETTE BUXEUIL BUXIERES-D'AILLAC BUZANCAIS CEAULMONT CHABRIS CHAILLAC CHALAIS CHAMPILLET LA CHAPELLE ORTHEMALE LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN CHASSENEUIL CHASSIGNOLLES CHATILLON-SUR-INDRE LA CHATRE LA CHATRE-L'ANGLIN CHAVIN CHAZELET CHEZELLES CHITRAY CHOUDAY CIRON CLERE-DU-BOIS CLION-SUR-INDRE CLUIS COINGS CONCREMIERS CREVANT CROZON-SUR-VAUVRE CUZION DEOLS DIORS DOUADIC DUNET DUN-LE-POELIER ECUEILLE EGUZON–CHANTOME ETRECHET FAVEROLLES FEUSINES FLERE-LA-RIVIERE FONTENAY FONTGOMBAULT FONTGUENAND FOUGEROLLES FRANCILLON GARGILESSE-DAMPIERRE GEHEE GIROUX GOURNAY GUILLY HEUGNES INGRANDES JEU-LES-BOIS JEU-MALOCHES LACS LANGE LEVROUX LIGNAC LIGNEROLLES LINGE LINIEZ LIZERAY LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL LOUROUER-SAINT-LAURENT LUANT LUCAY-LE-LIBRE LUCAY-LE-MALE LURAIS LUREUIL LUZERET LYE LYS-SAINT-GEORGES LE MAGNY MAILLET MALICORNAY MARON MARTIZAY MAUVIERES MENETREOLS-SOUS-VATAN LE MENOUX MEOBECQ MERIGNY MERS-SUR-INDRE MEUNET-SUR-VATAN MEZIERES-EN-BRENNE MIGNE MIGNY MONTCHEVRIER MONTGIVRAY MONTIERCHAUME MONTIPOURET MONTLEVICQ MOSNAY LA MOTTE-FEUILLY MOUHERS MOUHET MOULINS-SUR-CEPHONS MURS NEONS-SUR-CREUSE NERET NEUILLAY-LES-BOIS NEUVY-SAINT-SEPULCHRE NIHERNE NOHANT-VIC OBTERRE ORSENNES OULCHES PALLUAU-SUR-INDRE PARNAC PARPECAY PAUDY PAULNAY LE PECHEREAU PELLEVOISIN LA PERROUILLE LE POINÇONNET LE PONT-CHRETIEN-CHABENET POULAINES POULIGNY-NOTRE-DAME POULIGNY-SAINT-MARTIN POULIGNY-SAINT-PIERRE PREAUX PREUILLY-LA-VILLE PRISSAC PRUNIERS REBOURSIN REUILLY RIVARENNES ROSNAY ROUSSINES ROUVRES-LES-BOIS SACIERGES-SAINT-MARTIN SAINT-AIGNY SAINT-AOUSTRILLE SAINT-AOUT SAINT-BENOIT-DU-SAULT SAINTE-CECILE SAINT-CHARTIER SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE SAINT-CIVRAN SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT SAINT-DENIS-DE-JOUHET SAINTE-FAUSTE SAINT-FLORENTIN SAINT-GAULTIER SAINT-GENOU SAINT-GEORGES-SUR-ARNON SAINT-GILLES SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE SAINT-LACTENCIN SAINTE-LIZAIGNE SAINT-MARCEL SAINT-MAUR SAINT-MEDARD SAINT-MICHEL-EN-BRENNE SAINT-PLANTAIRE SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE SAINT-VALENTIN SARZAY SASSIERGES-SAINT-GERMAIN SAULNAY SAZERAY SEGRY SELLES-SUR-NAHON SEMBLECAY TENDU THENAY THEVET-SAINT-JULIEN THIZAY TILLY TOURNON-SAINT-MARTIN LE TRANGER TRANZAULT URCIER VARENNES-SUR-FOUZON VATAN VELLES VENDOEUVRES LA VERNELLE VERNEUIL-SUR-IGNERAIE VEUIL VICQ-EXEMPLET VICQ-SUR-NAHON VIGOULANT VIGOUX VIJON VILLEDIEU-SUR-INDRE VILLEGOUIN VILLENTROIS VILLERS-LES-ORMES VINEUIL VOUILLON.

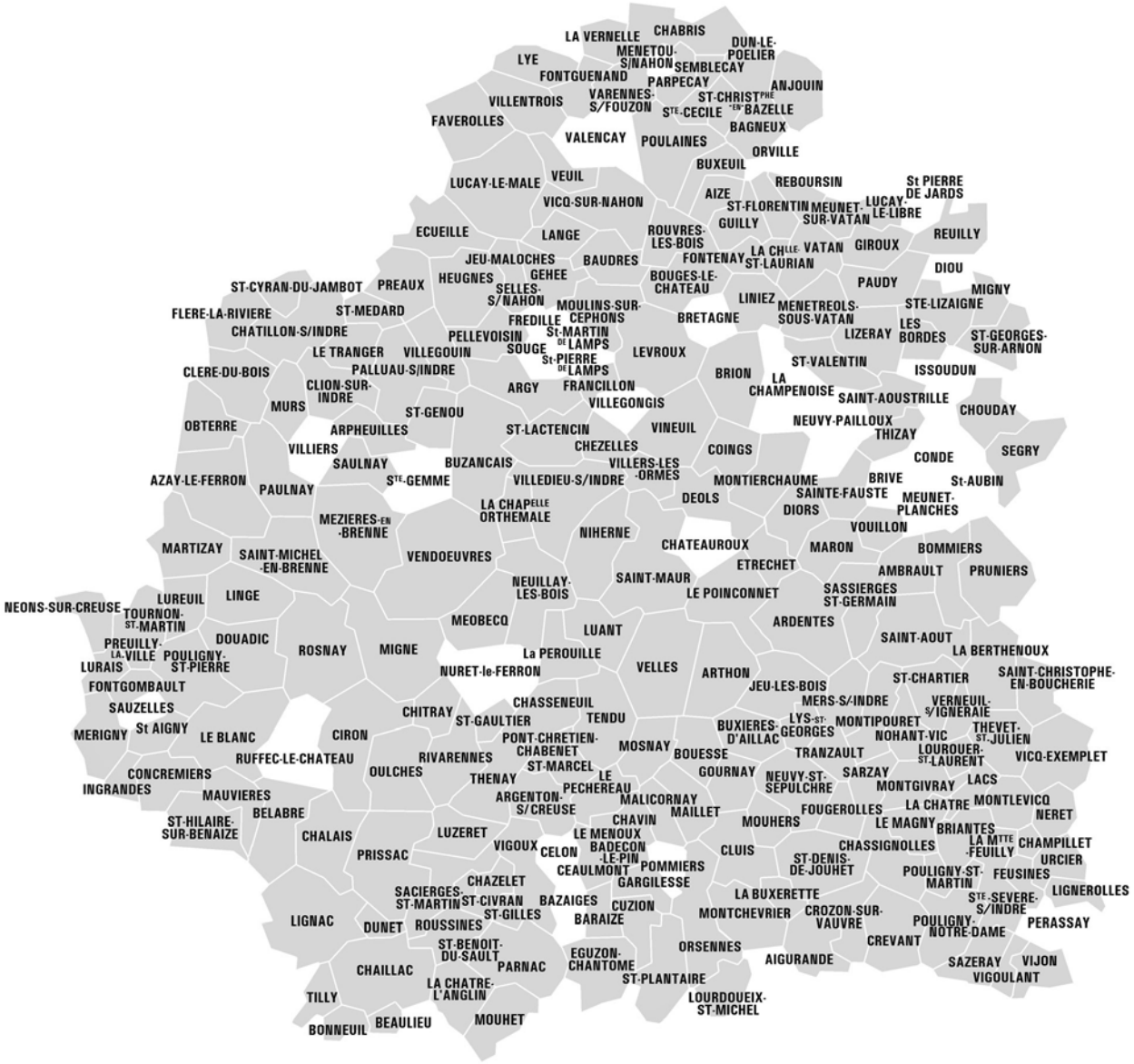

219 COMMUNES ONT ADHÉRÉ EN 2003

CONSEIL AUX COMMUNES

Une grande majorité de communes, ne dispose pas de services techniques, non seulement pour réaliser leurs projets, mais surtout pour les aider à les définir.

C'est dans ce contexte que la mise à disposition d'une structure de conseil pour les opérations communales, liées au cadre de vie et au paysage, une structure indépendante des enjeux financiers paraît indispensable.

Le CAUE constitue donc pour les élus locaux un instrument de réflexion particulièrement adapté.
C'est un moyen d'aide à la décision qui met ses compétences à leur disposition pour analyser les besoins et définir les objectifs. Il leur propose également des solutions et des procédures qui permettent de déboucher sur des projets mieux préparés et mieux adaptés aux attentes des usagers.

Ce travail d'assistance auprès des communes, domine largement l'activité du CAUE avec une demande de 90 études au cours de l'année 2003.

C'est la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui confie au CAUE cette mission, et le Conseil Général, par son soutien financier, lui permet d'en assurer la permanence.
Ce service gratuit constitue une aide à la décision qui se fait en amont de toute maîtrise d'œuvre, laquelle est exclusivement confiée à des concepteurs, privés, architectes, urbanismes, géomètres ou paysagistes

LISTE DES PROJETS 2004

ARDENTES : transformation d'un logement en salle de spectacle / aménagement de services sociaux **AZAY-LE-FERRON :** aménagement de la place du château / aménagement d'un préau et de la bibliothèque de l'école **BEAULIEU :** logements **BELABRE :** aménagement de la mairie / réhabilitation d'une usine **BONNEUIL :** aménagement en centre-bourg **BUXEUIL :** mise en valeur des restes du château **CHAMPILLET :** réaménagement d'un logement **CHASSIGNOLLES :** extension de la salle des fêtes **CHATILLON-SUR-INDRE :** halte-garderie / bâtiments industriels et bureaux / aménagement d'un gîte de groupe à la maison des associations **CIRON :** place de l'église **CONCREMIERS :** logements et ancienne gare / extension de l'école **DEOLS :** étude sur une zone artisanale / réaménagement de la place Lafayette / étude sur la maison du temps libre / étude sur un local associatif **DOUADIC :** réaménagement du café et d'une habitation / réhabilitation d'une maison **EGUZON :** aménagement du presbytère / étude d'un lotissement **SYNDICAT MIXTE D'EGUZON :** extension d'une maison d'accueil **FLERE-LA-RIVIERE :** extension de la salle des fêtes **GEHEE :** aménagement paysagé **JEU-LES-BOIS :** aménagement d'un lotissement / création d'une aire de jeux **JEU-MALOCHES :** aménagement de logements **LA CHÂTRE L'ANGLIN :** salle de motricité / salle des fêtes **LACS :** abords de logements locatifs **LANGE :** carte communale **LE BLANC :** étude sur l'ancien **LEVROUX :** logements de fonction dans un bâtiment industriel **LIGNAC :** création d'une bibliothèque / façade du L.E.P. / gymnase / création d'une bibliothèque **LINGE :** extension d'un bâtiment **LOURDOUEIX-St-MICHEL :** projet de boulangerie **LOUROUER-ST-LAURENT :** étude sur le centre-bourg **LUANT :** restructuration de l'école **MAILLET :** extension de la mairie **MARON :** salle d'association **MERS-SUR-INDRE :** étude d'une zone artisanale / aménagement d'une aire de repos **MIGNE :** création de logements dans deux maisons **MIGNY :** aménagement de la chapelle en salle d'associations **NEUILLAY-LES-BOIS :** intérieur de l'église **PARNAC :** implantation de deux pavillons **PAULNAY :** aménagements en centre-bourg **PELLEVOISIN :** aménagement du cimetière **POULIGNY-NOTRE-DAME :** étude d'un lotissement / aménagement d'une zone NA / aménagement d'une grange en maison des jeunes **POULIGNY-ST-PIERRE :** création d'un local associatif / transformation de l'ancien presbytère en mairie **PREAUX :** étude cœur de village **PRUNIERS :** aménagement d'un local commercial **ROUSSINES :** agrandissement de la mairie **SACIERGES-ST-GERMAIN :** réhabilitation du presbytère **ST-BENOIT-DU-SAULT :** transfert de la mairie **ST-CYRAN-DU-JAMBOT :** abords de la salle des fêtes **ST-DENIS-DE-JOUHET :** création d'une maison d'association **Ste-FAUSTE :** aménagement d'Ablenay / aménagement de la salle des fêtes **ST-GENOU :** base de loisirs / plan d'eau **ST-GEORGES-SUR-ARNON :** aménagement d'une place du bourg **ST-MAUR :** projet de bibliothèque **THEVET-ST-JULIEN :** réaménagement du syndicat des eaux **VARENNES-SUR-FOUZON :** aménagement de deux logements **VATAN :** école maternelle **VILLERS-LES-ORMES :** lotissement paysagé / monument aux morts / entrée route de Niherne et de Vineuil / carrefour route de Châteauroux et rue des prés **VENDOEUVRES :** bâtiment de bureaux / audit paysagé place St-Louis **VICQ-EXEMPLET :** réflexion générale sur le bourg / réhabilitation de l'ancienne forge / logements **VIC-SUR-NAHON :** centre communal **VIGOULANT :** aménagement de la mairie **VIJON :** extension de la salle des fêtes **VILLEDIEU :** maison des associations **VILLEGOUIN :** réhabilitation du restaurant et hébergement **VILLENTROIS :** aménagement de six logements

ABLENAY : traitement des abords du bourg

projet

ARDENTES: amenagement de services sociaux

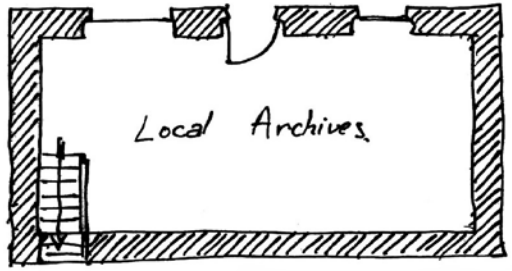

_Sous_Sol_

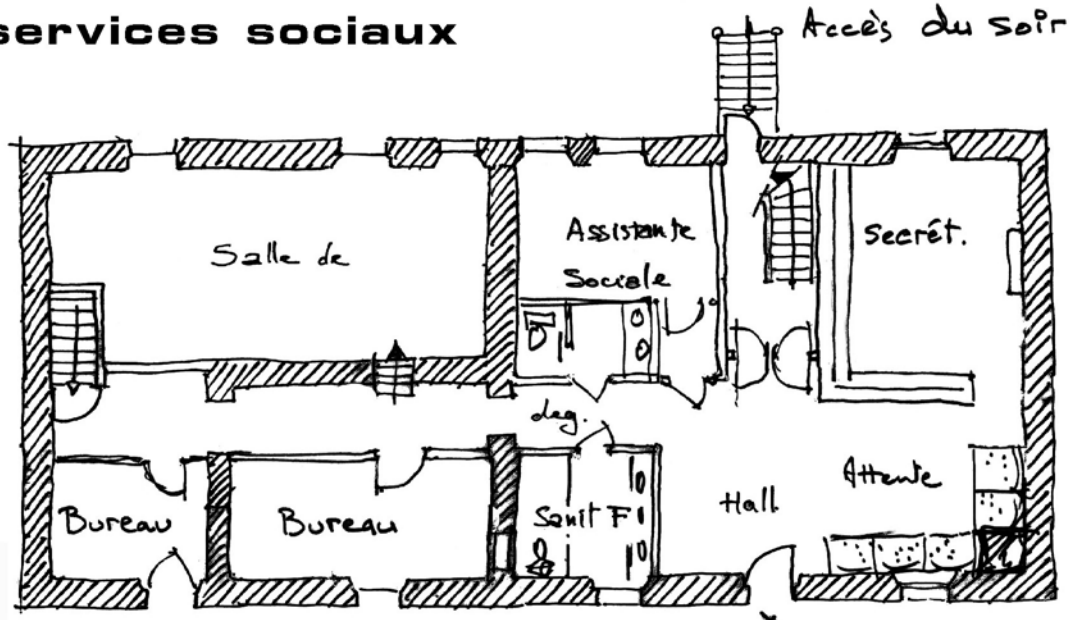

Rez de Chaussée

Entrée

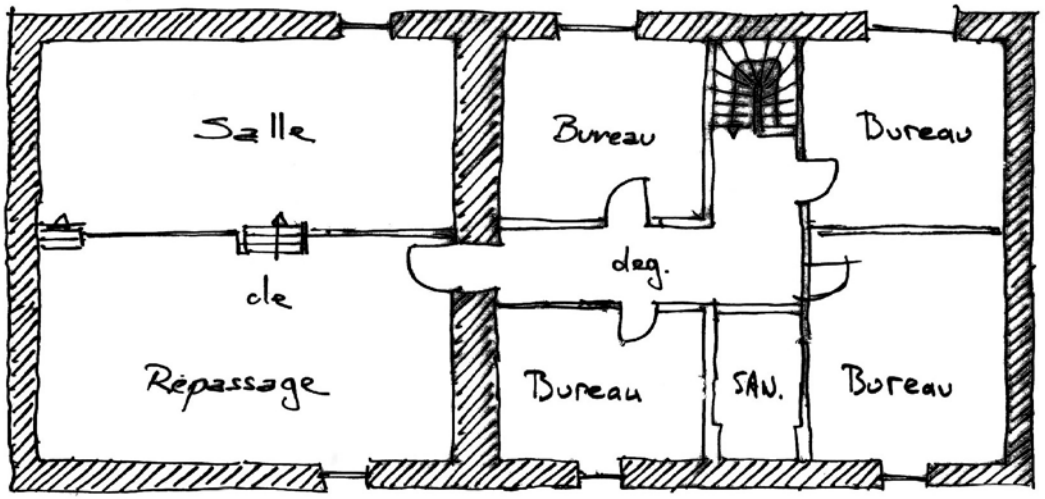

Etage

ARDENTES: transformation d'une maison d'habitation en salle de spectacle

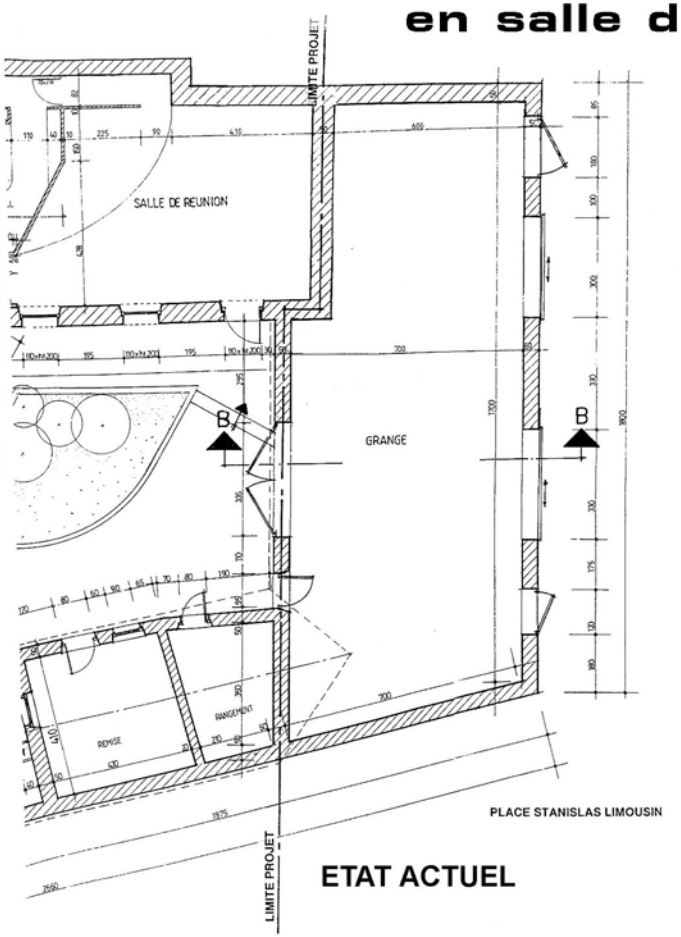

PLACE STANISLAS LIMOUSIN

ETAT ACTUEL

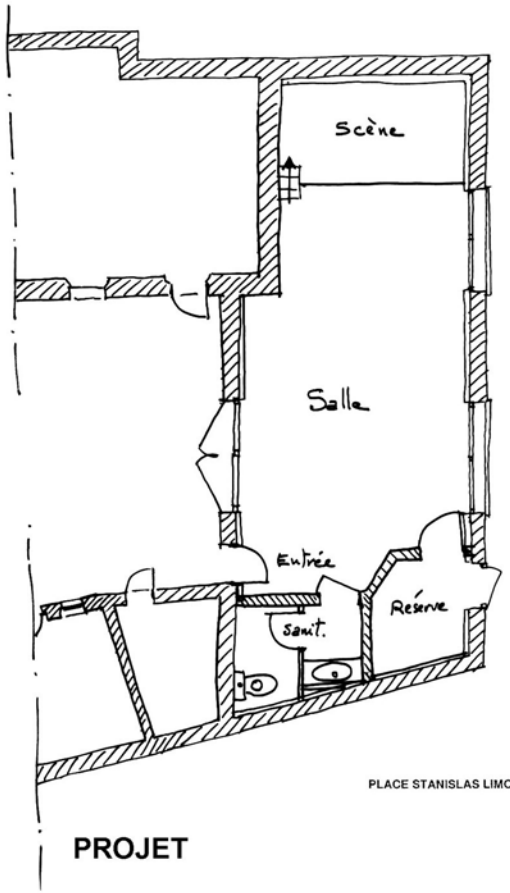

PLACE STANISLAS LIMOUSIN

PROJET

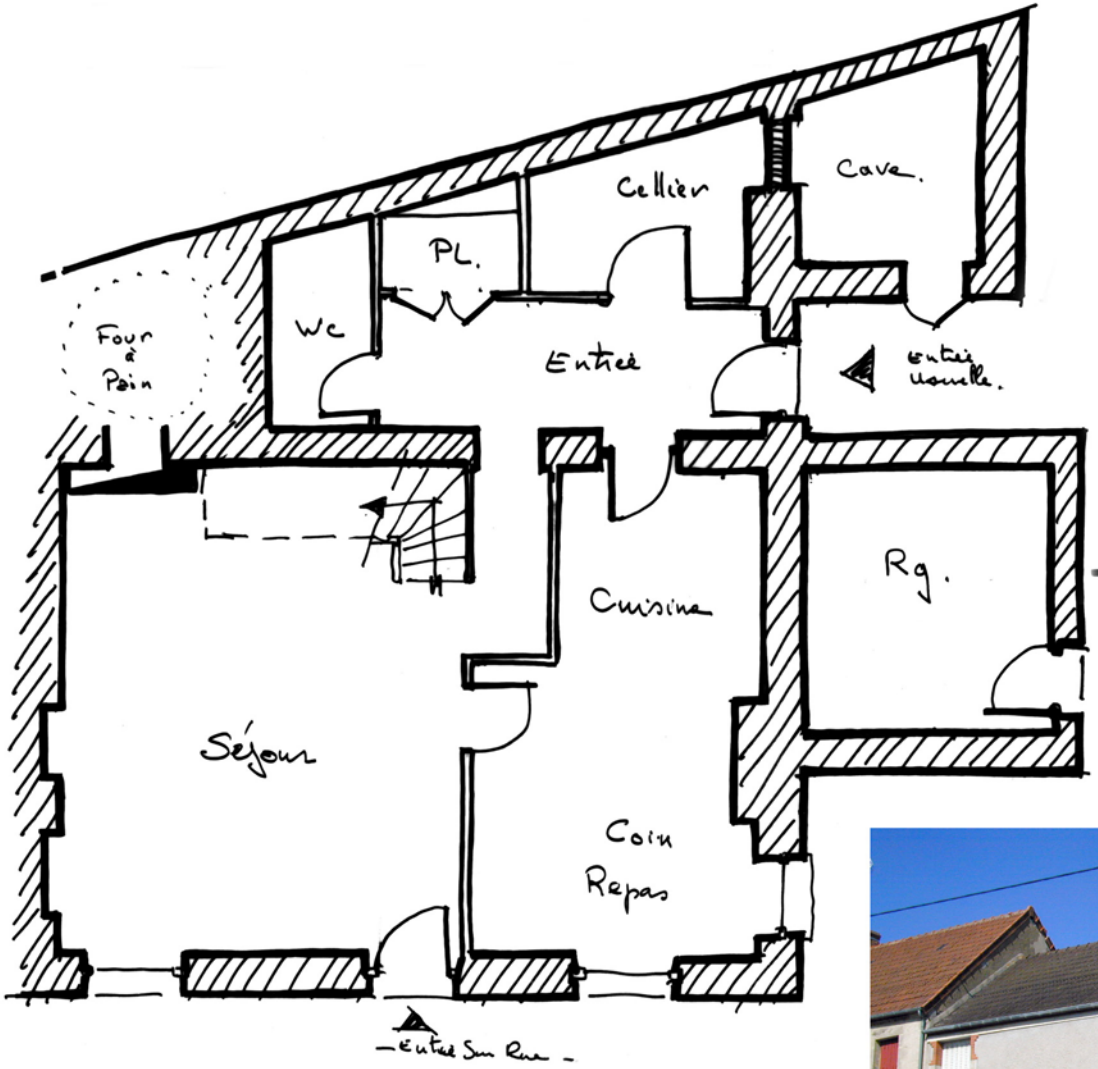

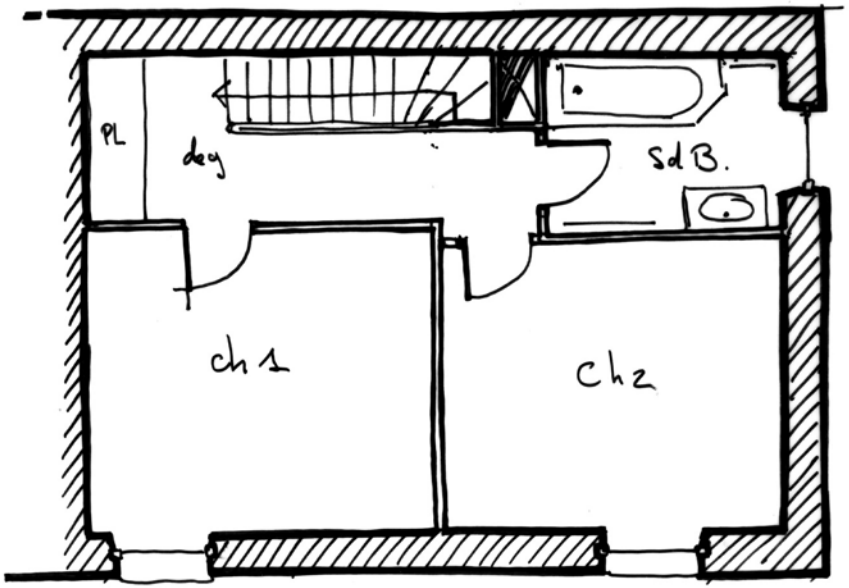

Etage

Rez-deChaussée

CHAMPILLET: aménagement d'un logement

CHASSIGNOLLES: agrandissement de la salle des fêtes

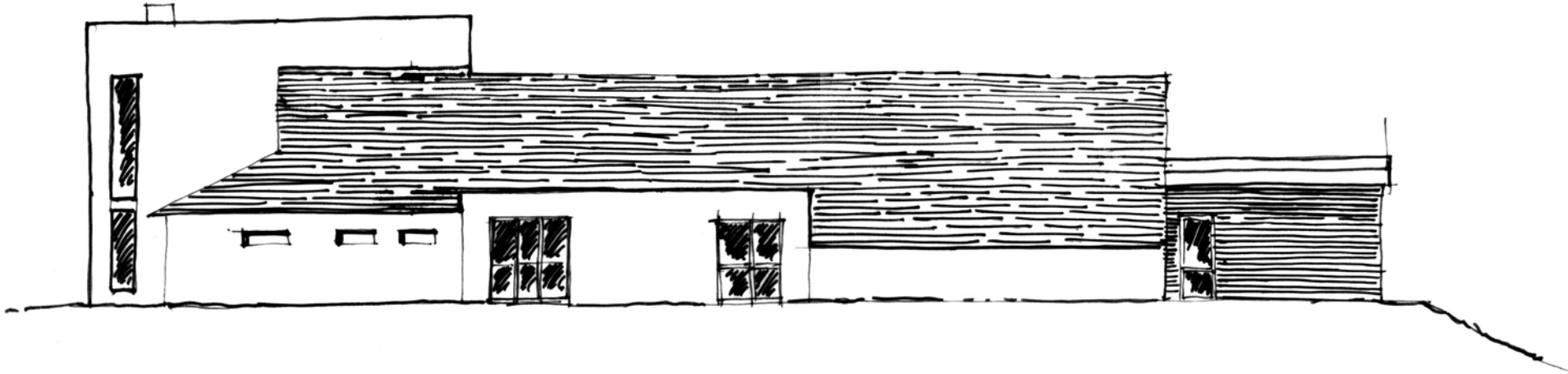

FACADE NORD-EST

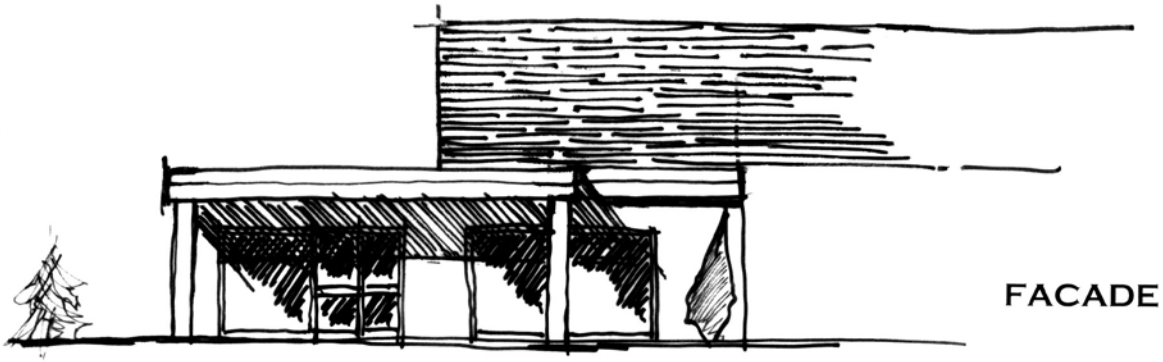

FACADE D' ENTREE

CHATILLON-sur-INDRE:
aménagement d'une halte-garderie

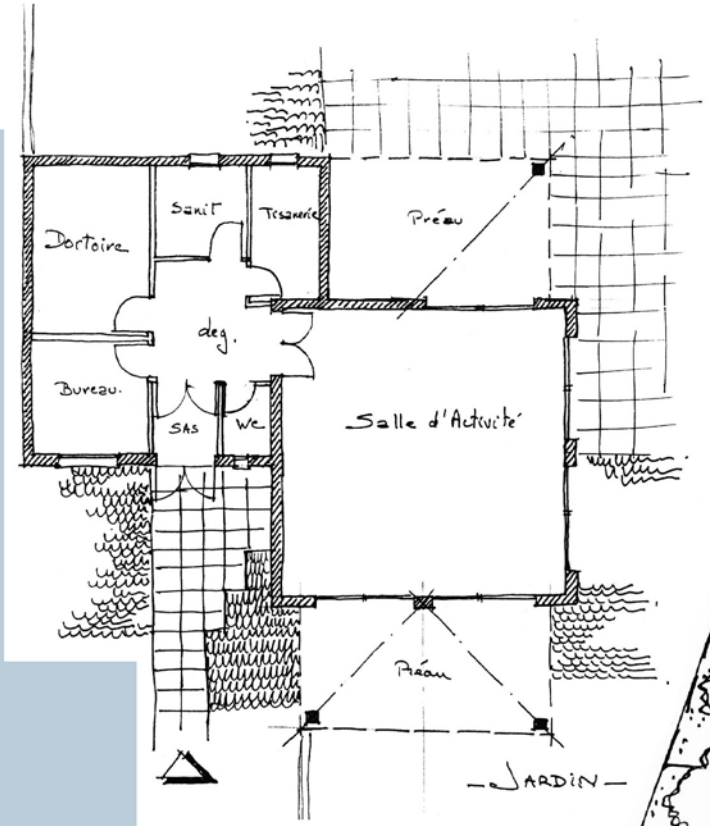

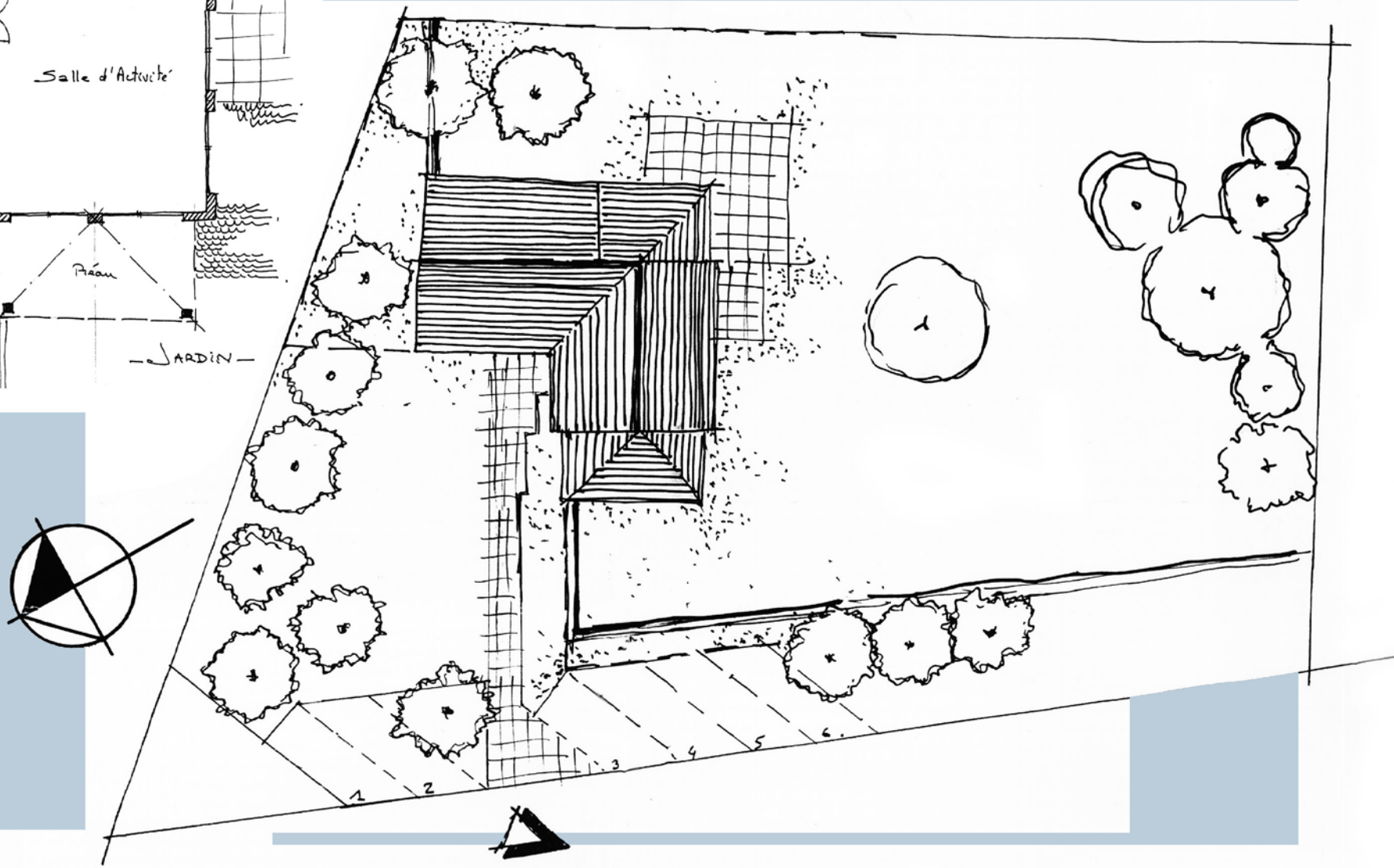

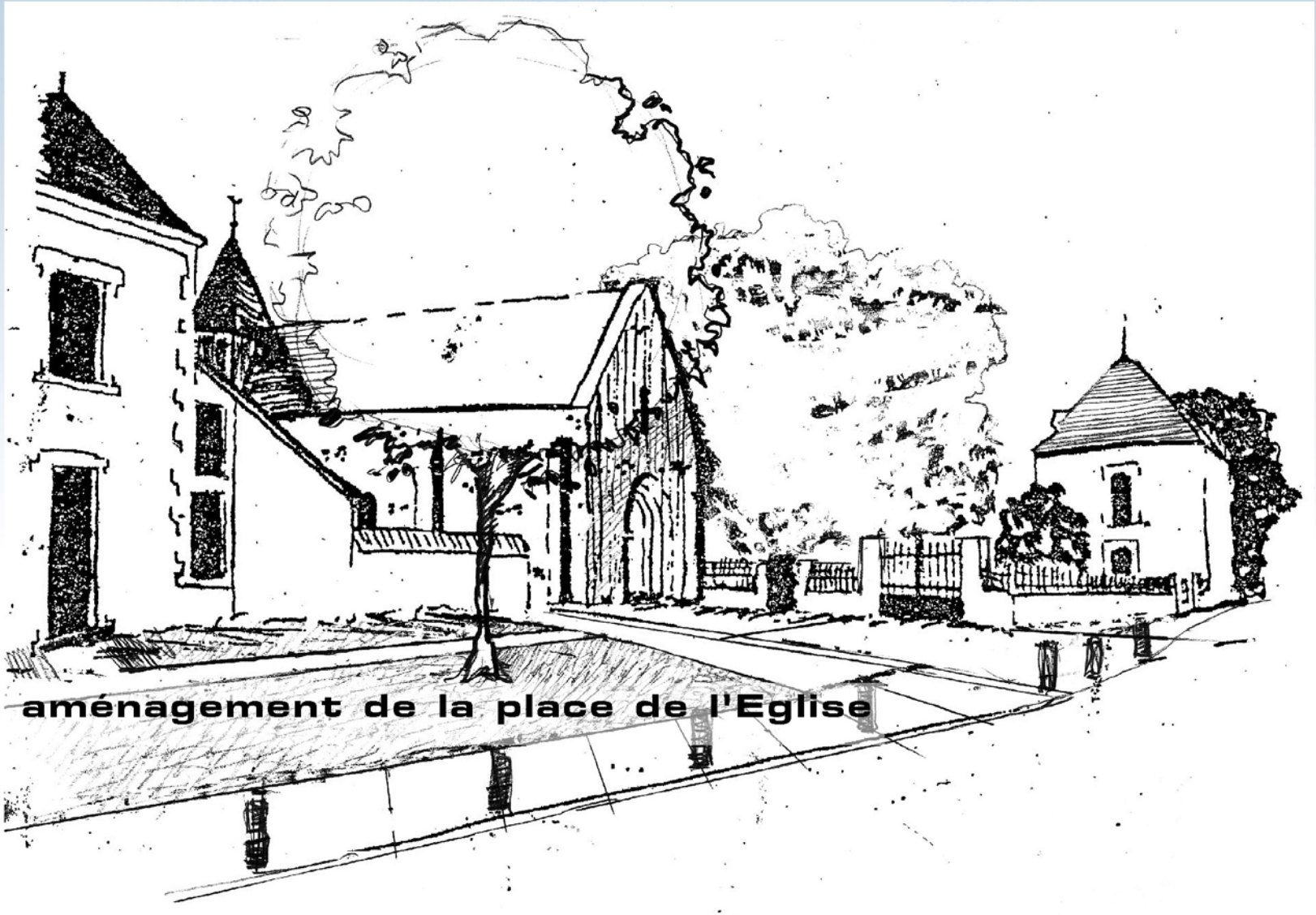

CIRON: aménagement de la place de l'Eglise

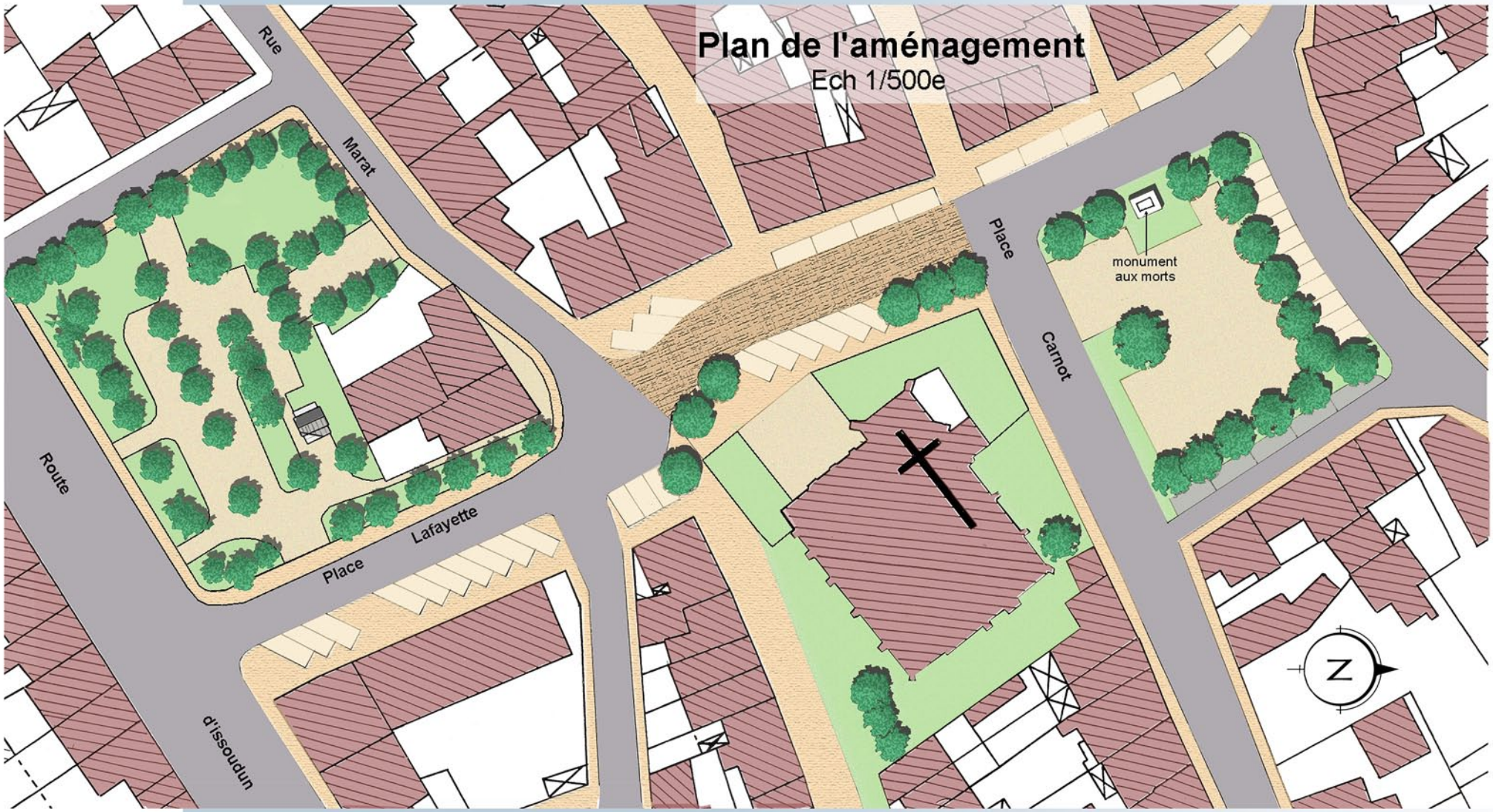

DEOLS: aménagement des places Carnot et Lafayette

DOUADIC: réaménagement d'un logement et du café-restaurant

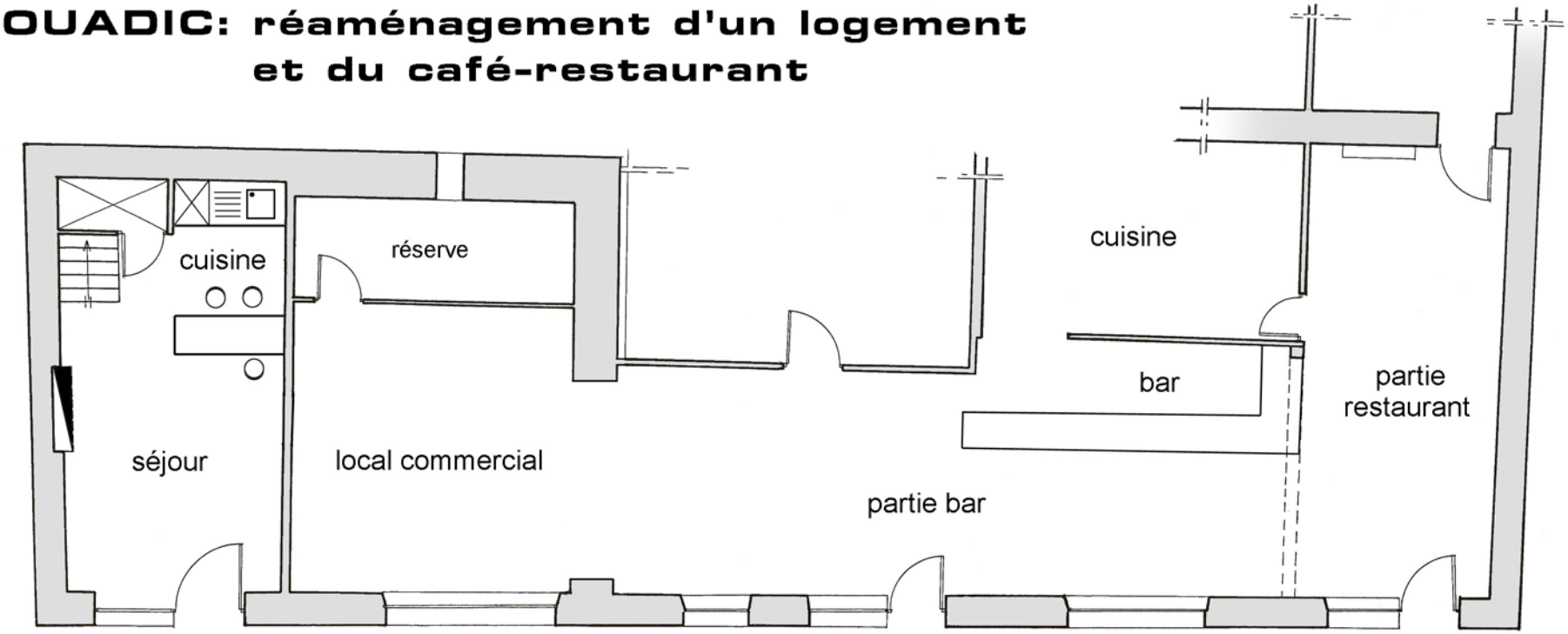

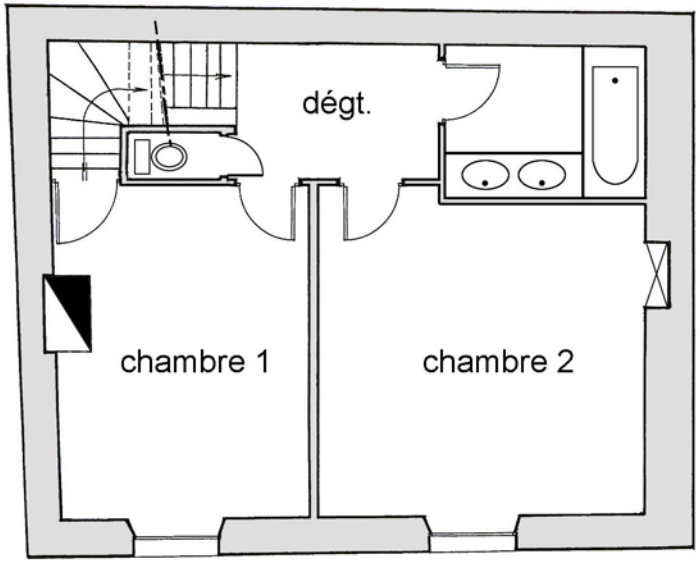

JEU-MALOCHES: réaménagement d'un logement

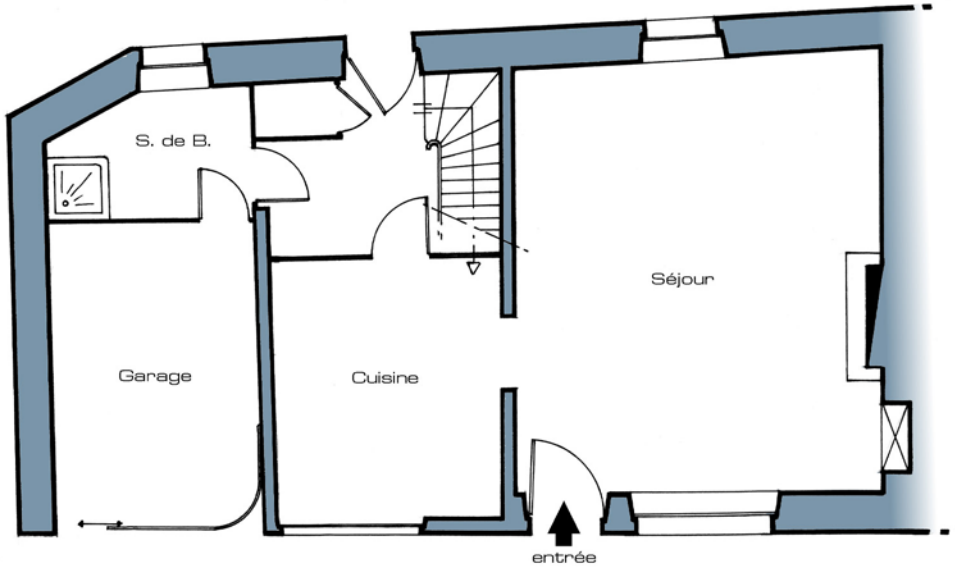

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

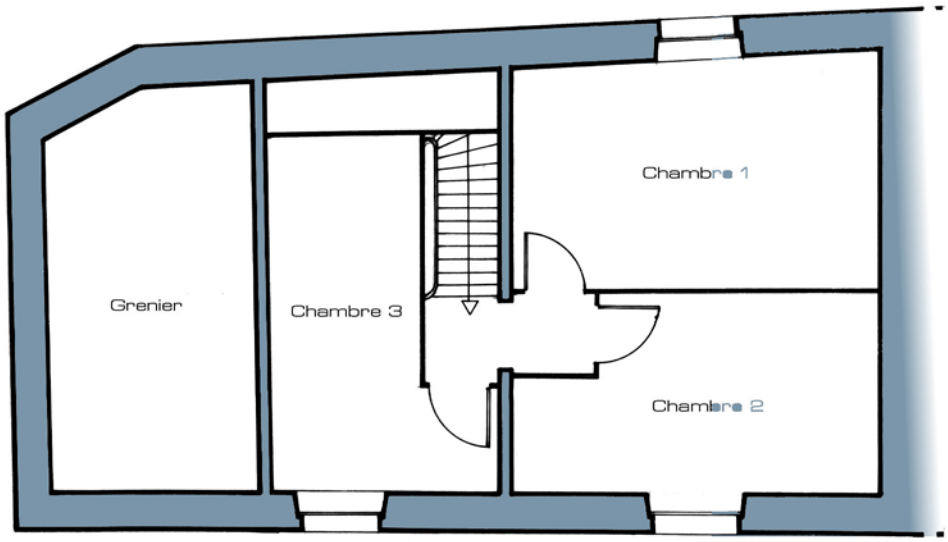

PLAN DE L' ETAGE

LACS:
traitement des abords de logements locatifs

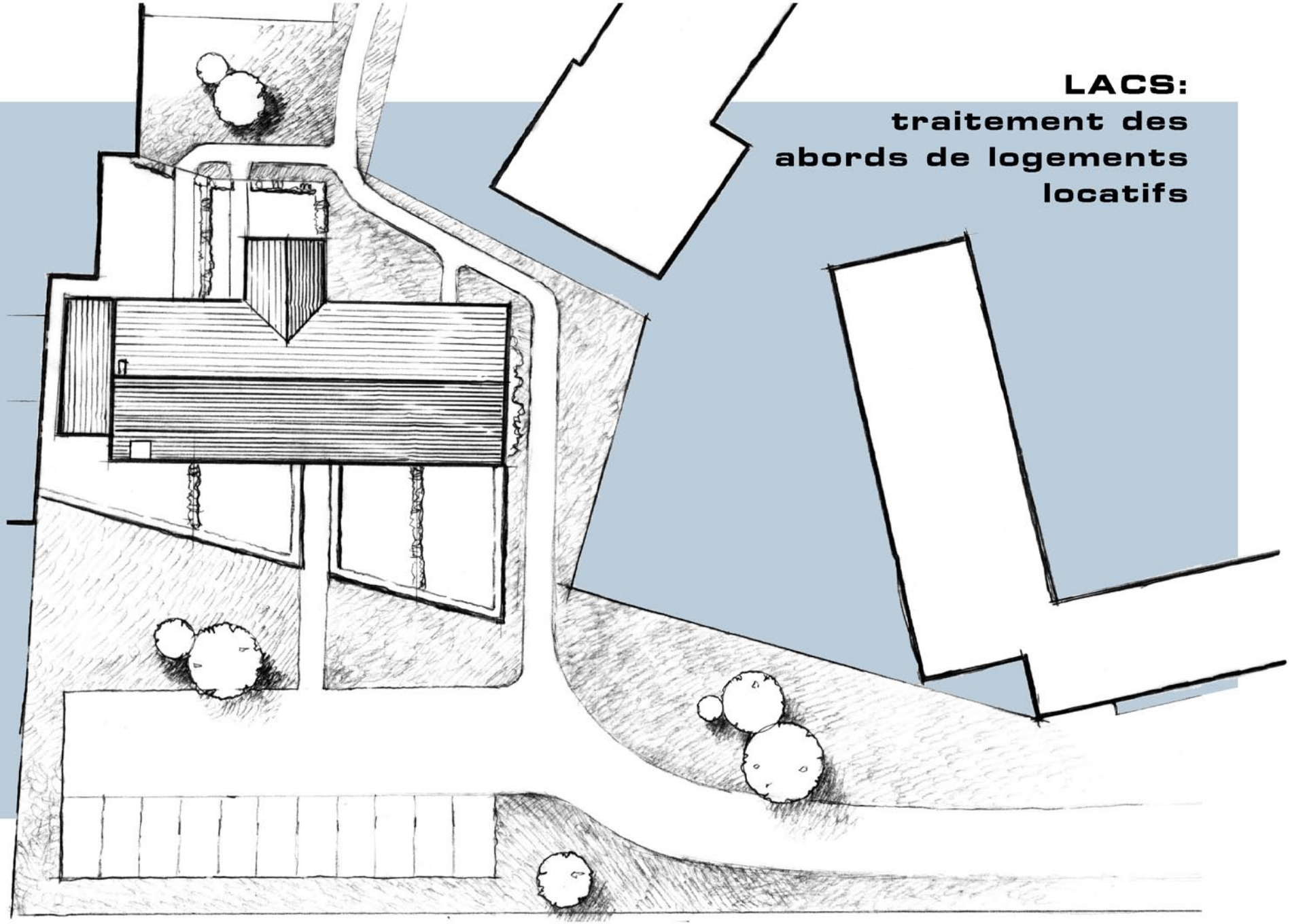

LIGNAC: modification de la façade du L.E.P.

LOURDOUEIX-St-MICHEL:
aménagement d'une boulangerie

MIGNE: aménagement de deux logements

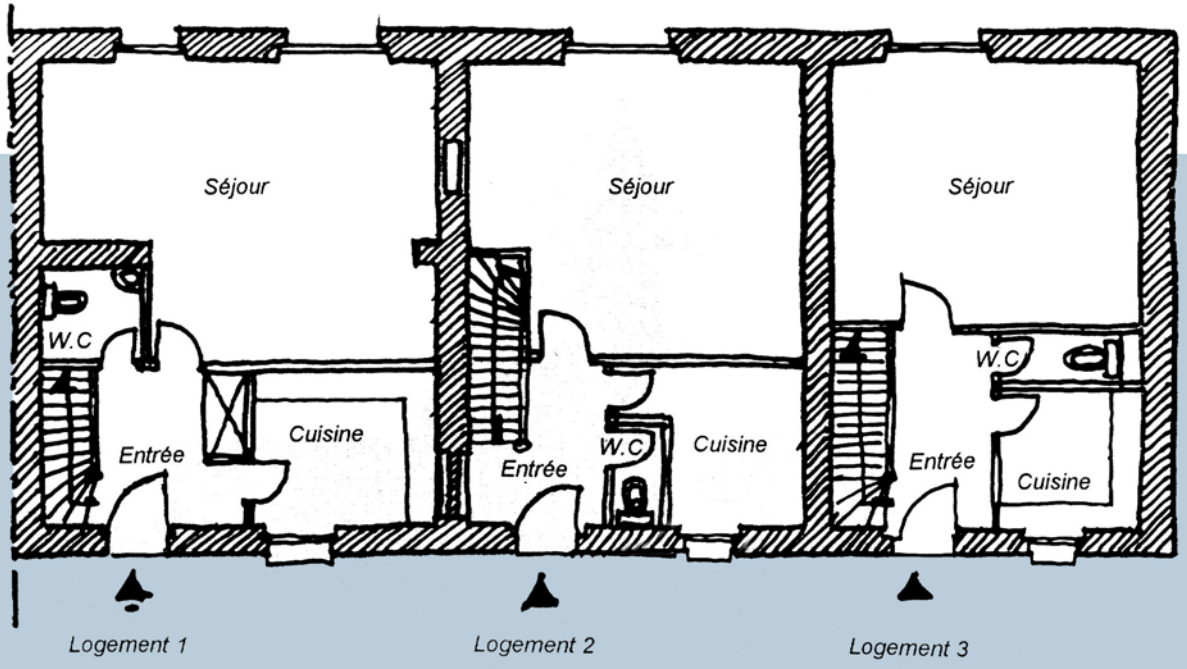

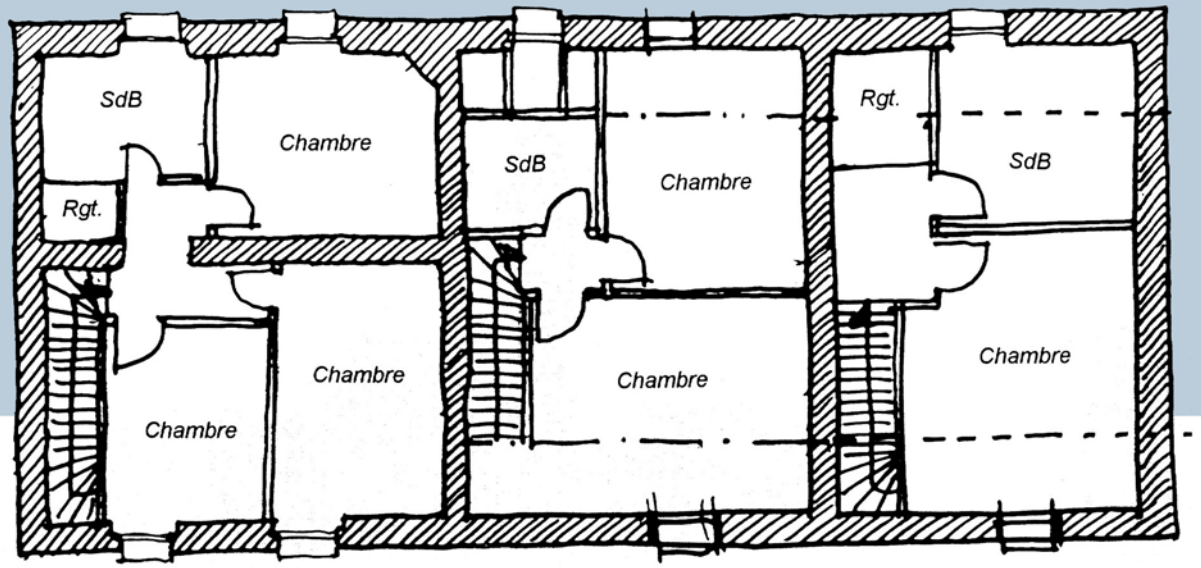

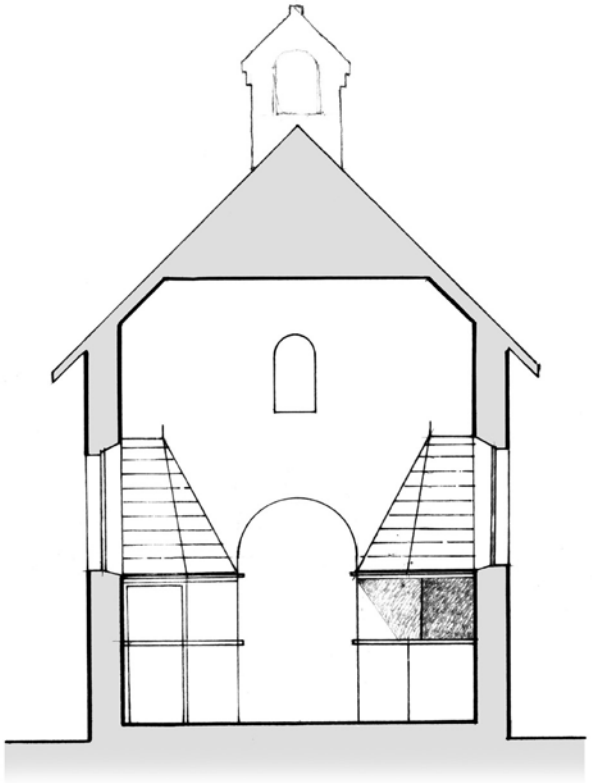

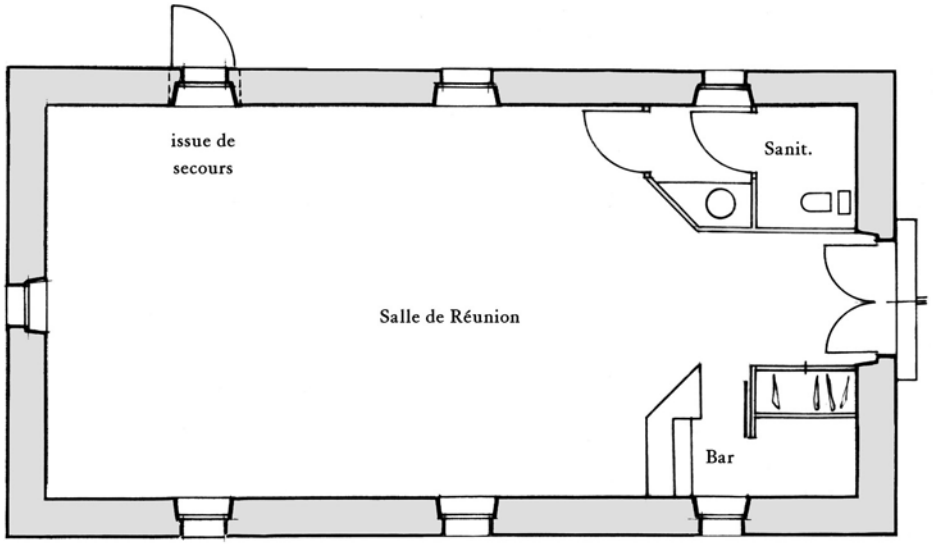

MIGNY: aménagement de la chapelle en salle d'association

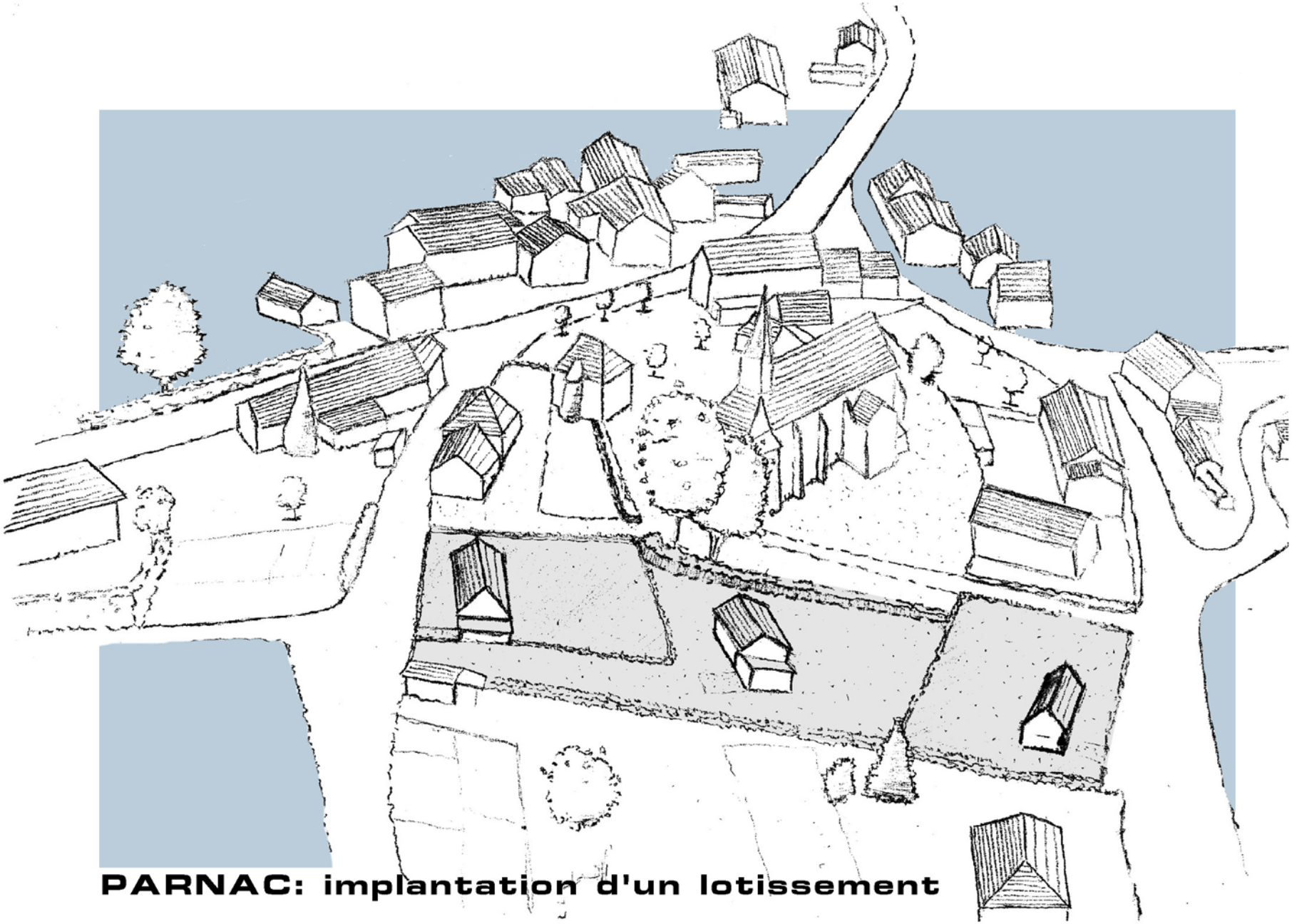

PARNAC: implantation d'un lotissement

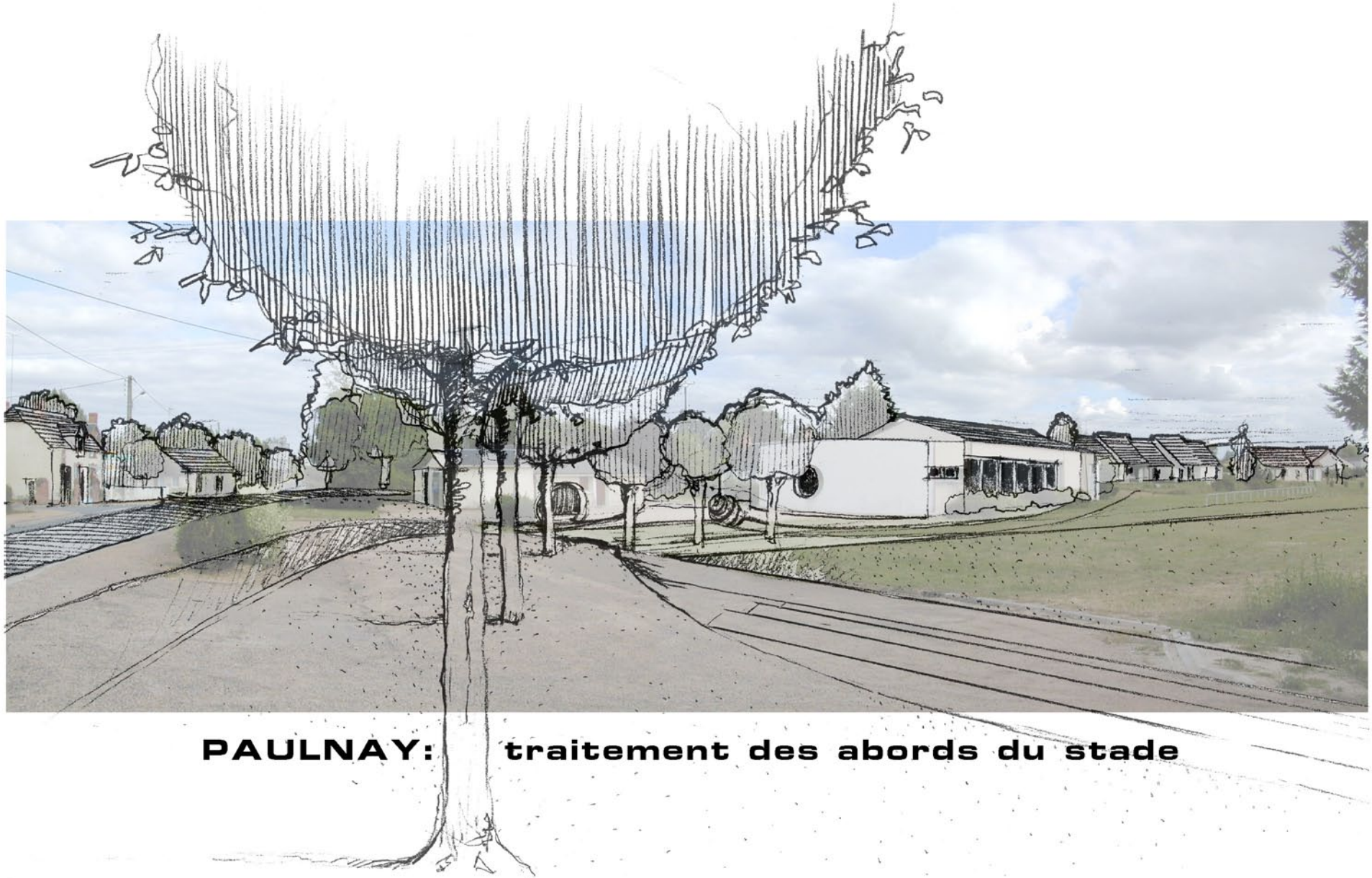

PAULNAY: traitement des abords du stade

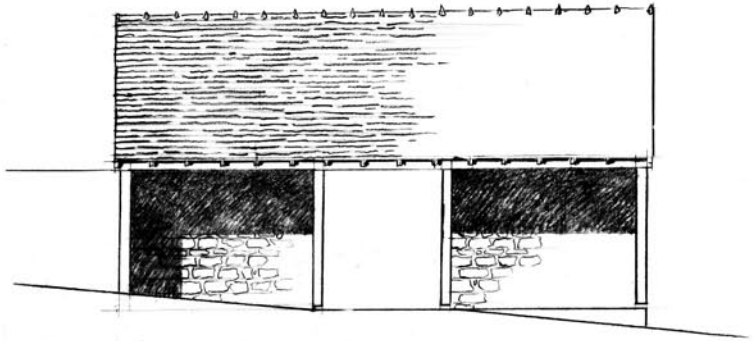

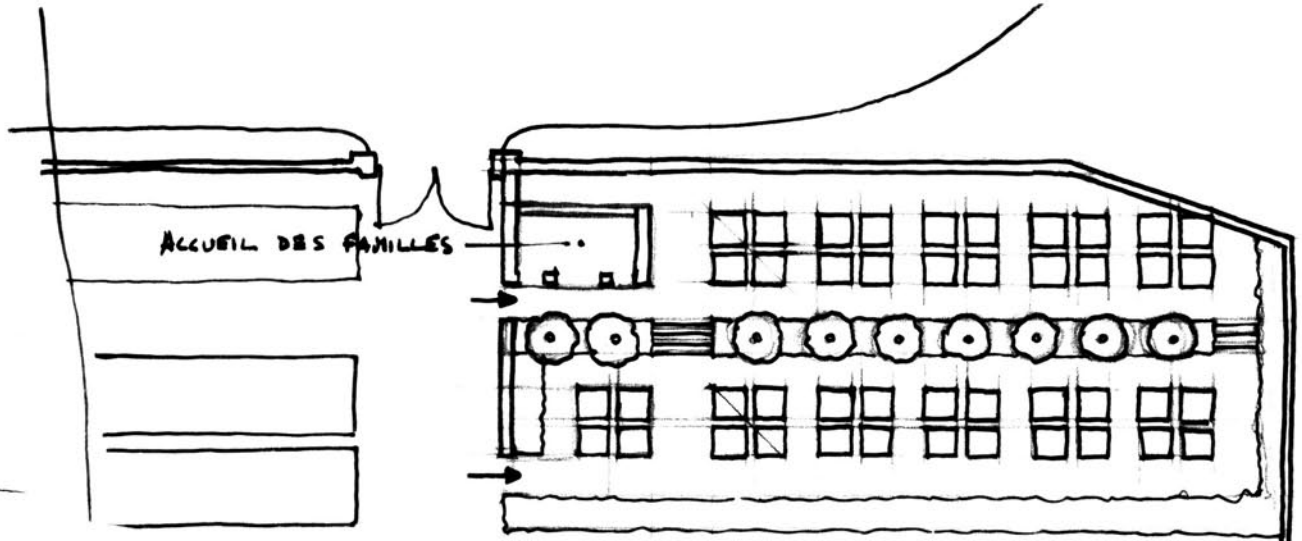

PELLEVOISIN: aménagement d'un colombarium

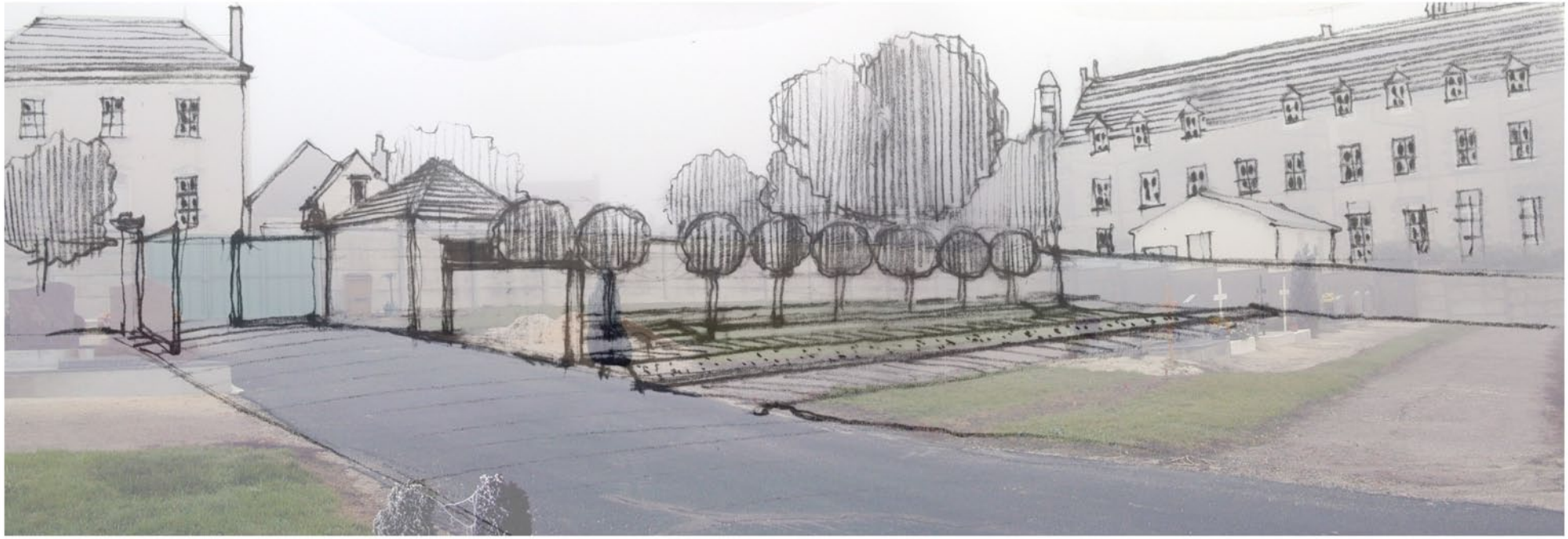

POULIGNY-NOTRE-DAME:
aménagement d'une maison des jeunes

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INDRE
23,rue de Mousseaux 36000 CHATEAUROUX
Tél: 02.54.27.37.37. FAX: 02.54.08.64.71.
JANVIER 2004

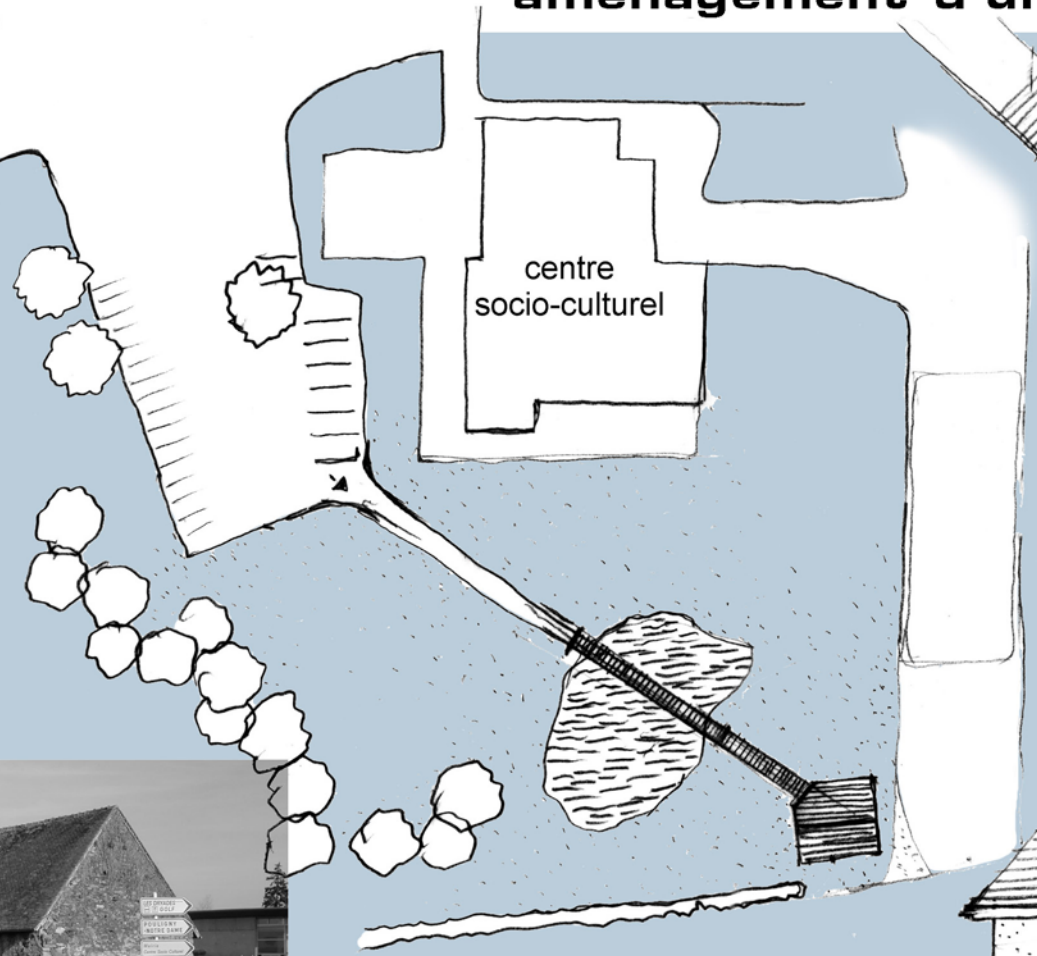

plan masse ech: 1/500

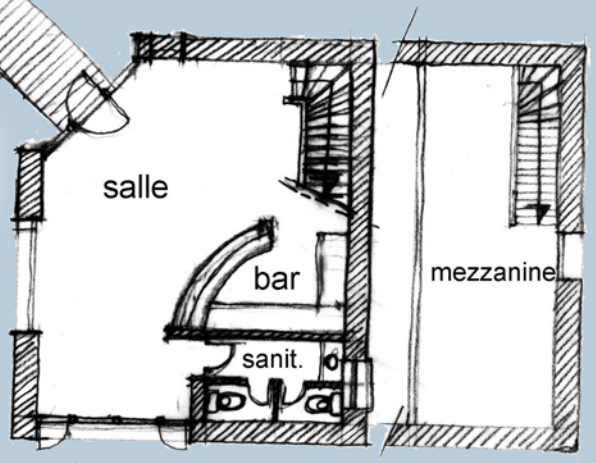

plan ech: 1/100

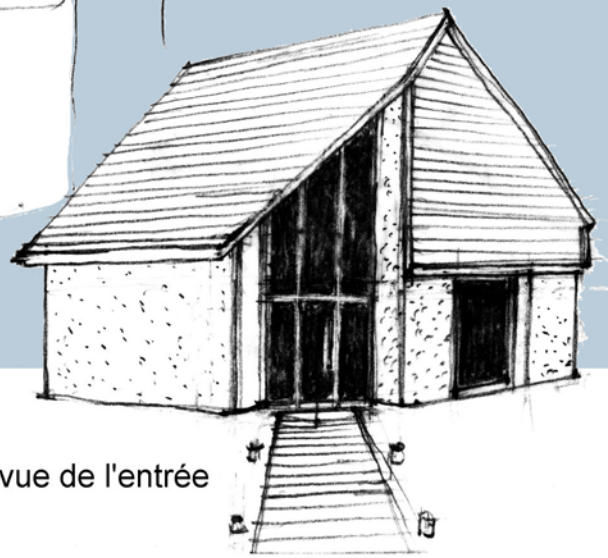

vue de l'entrée

POULIGNY-St-PIERRE:
agrandissement de la mairie

FACADE PROJETEE ECH: 1/100 ÈME

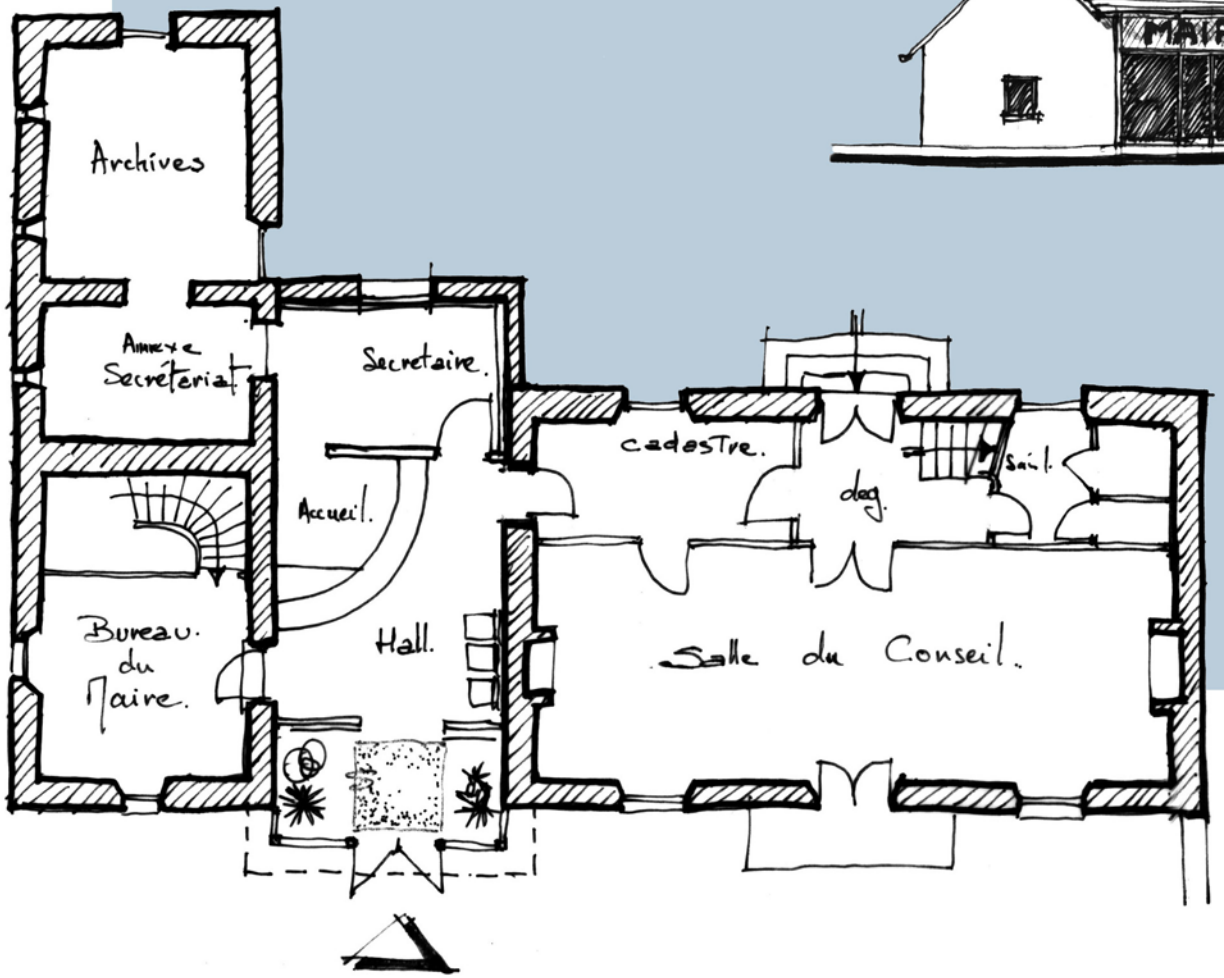

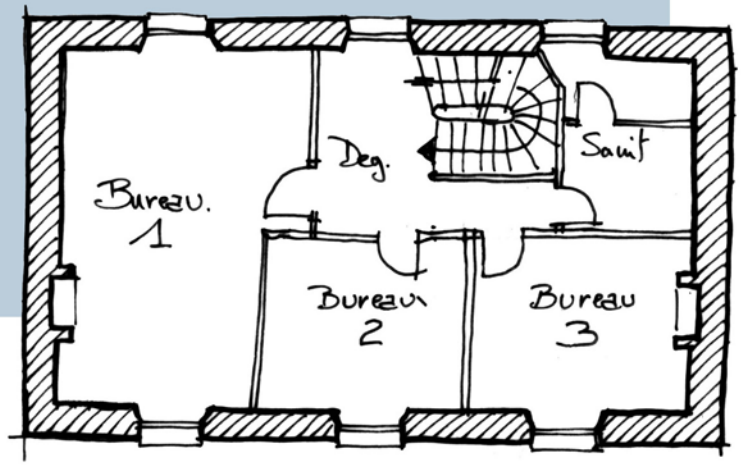

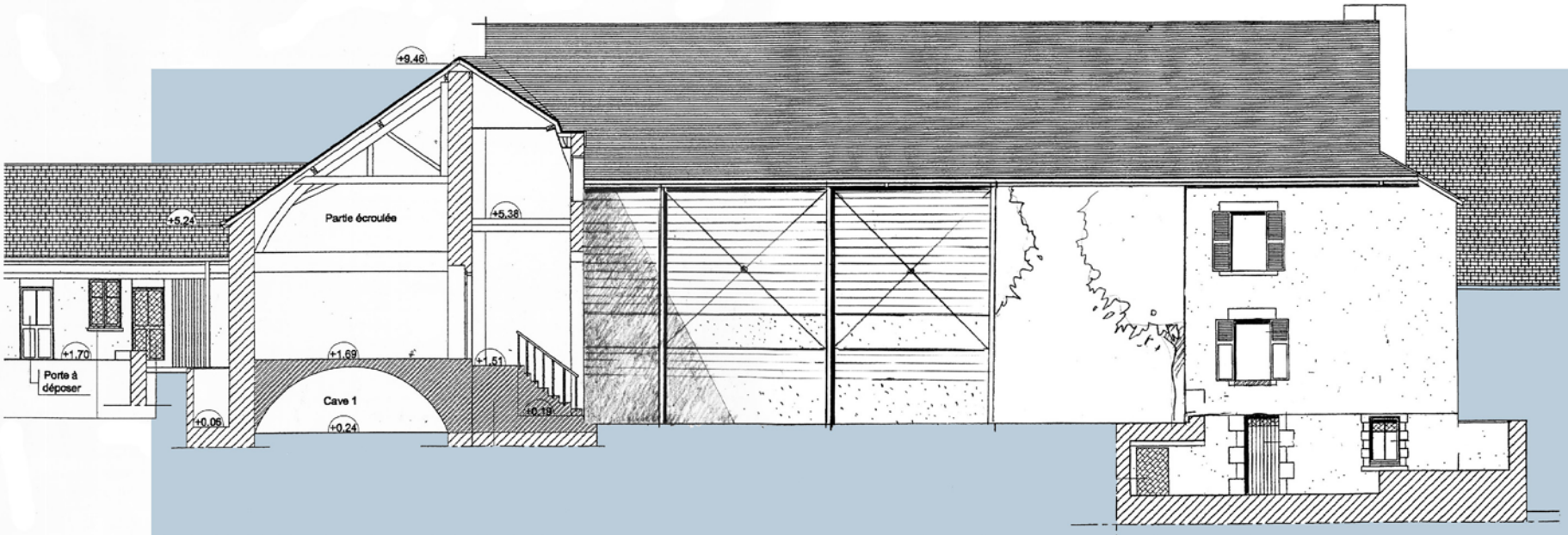

St-BENOIT-du-SAULT: transfert de la mairie

façade nord

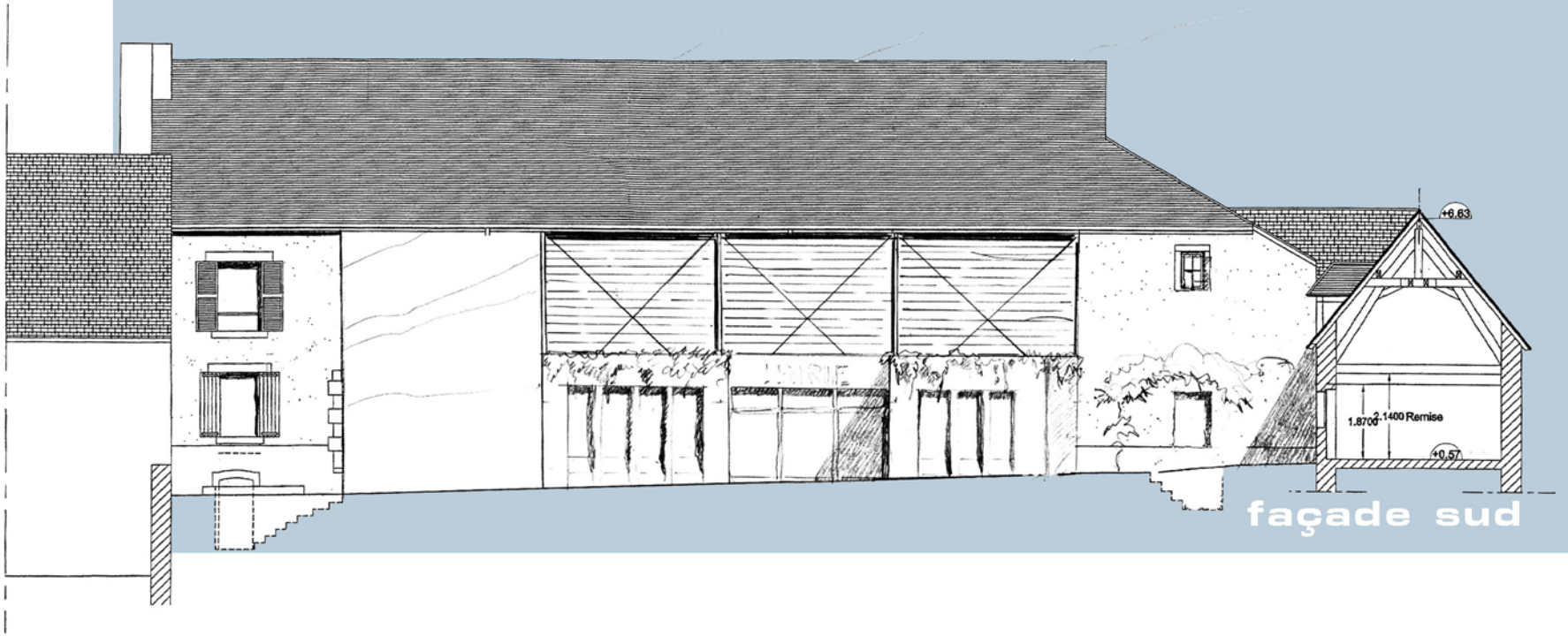

façade sud

SAINT-MAUR:
étude d'une nouvelle bibliothèque

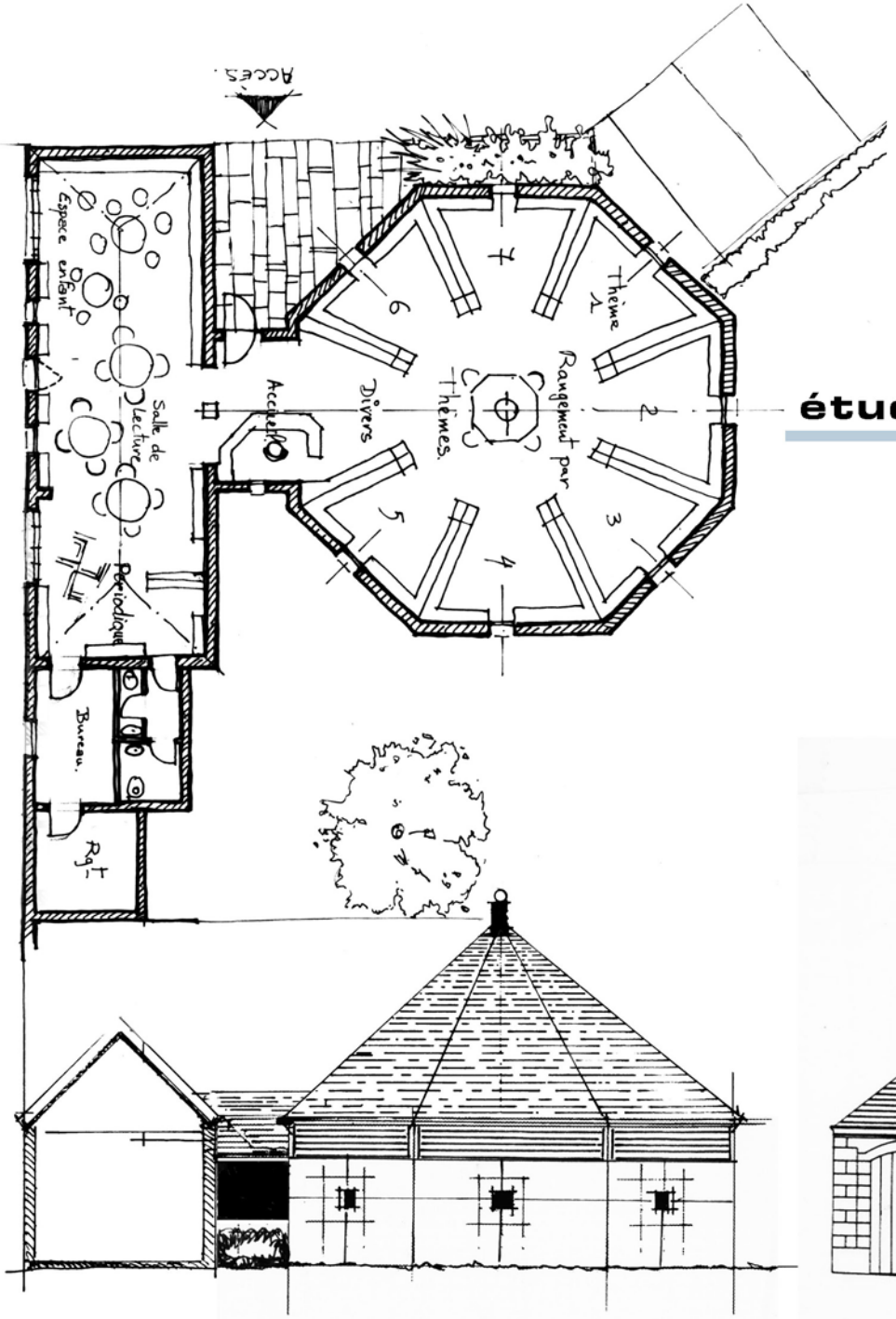

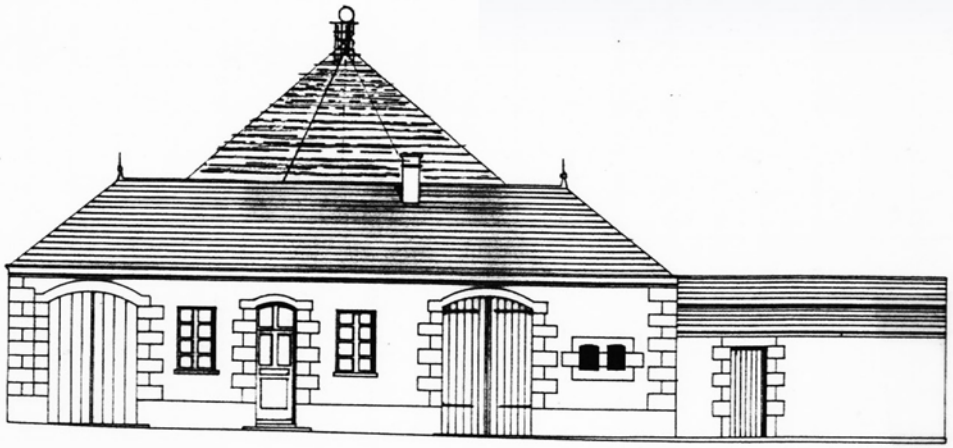

THEVET-St-JULIEN:

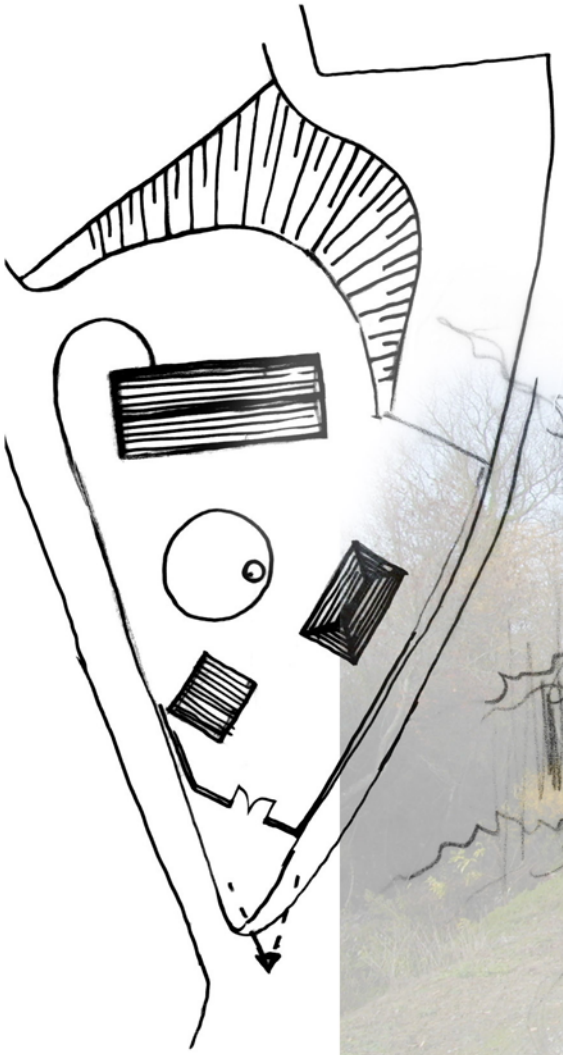

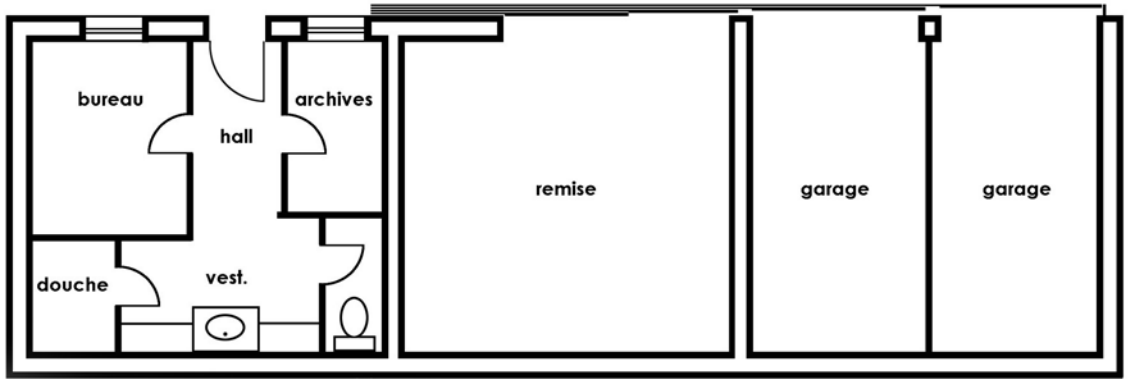

réaménagement du syndicat des eaux

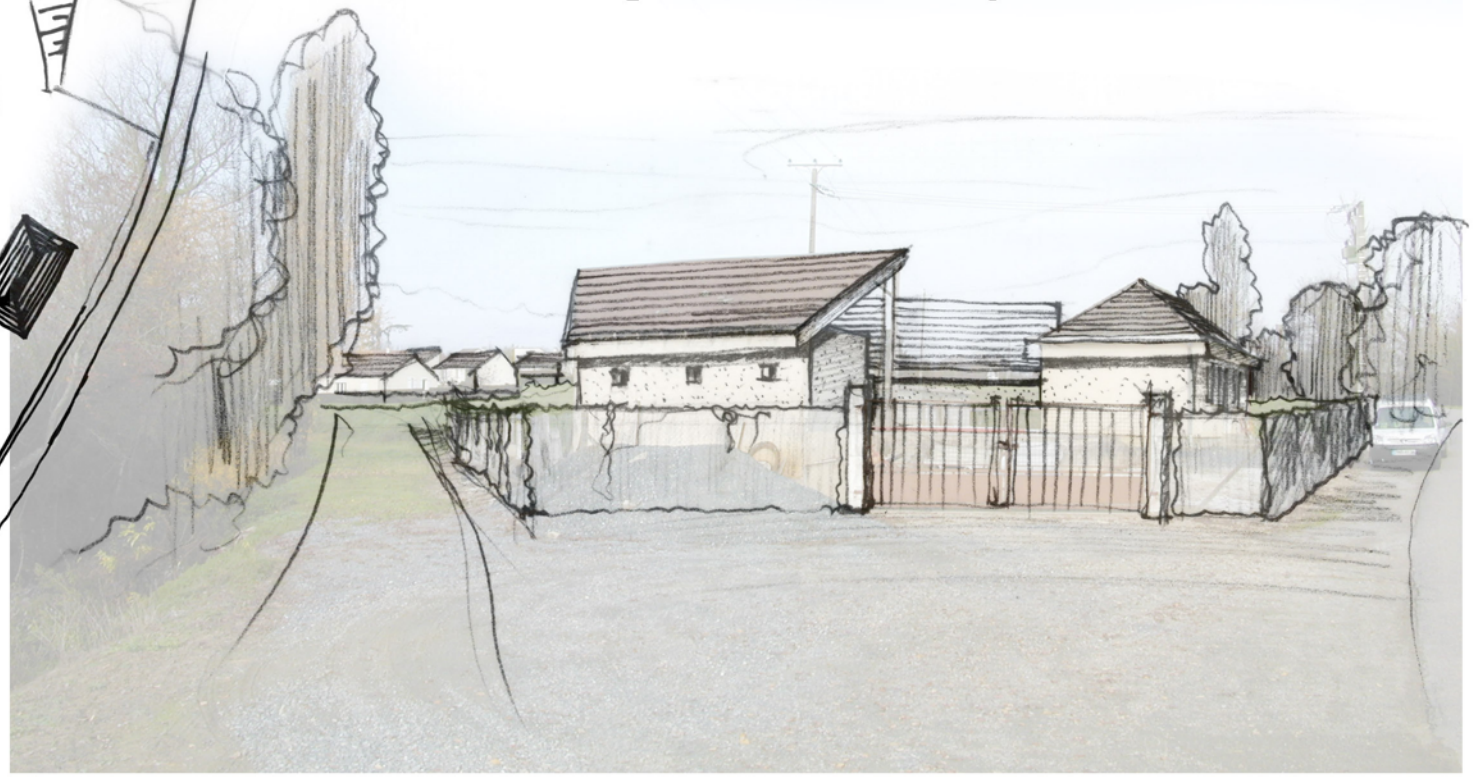

VIJON: extension de la salle des fêtes

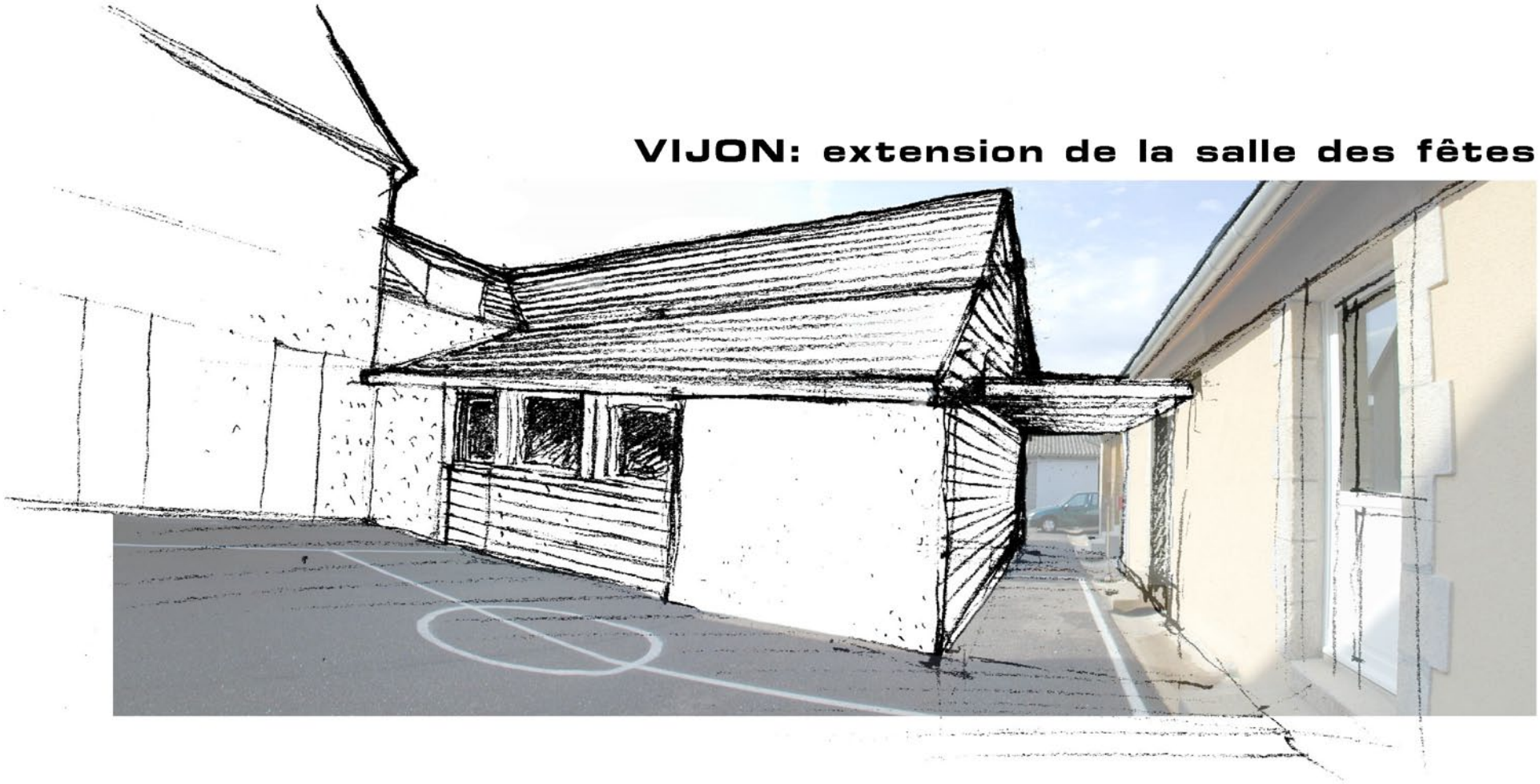

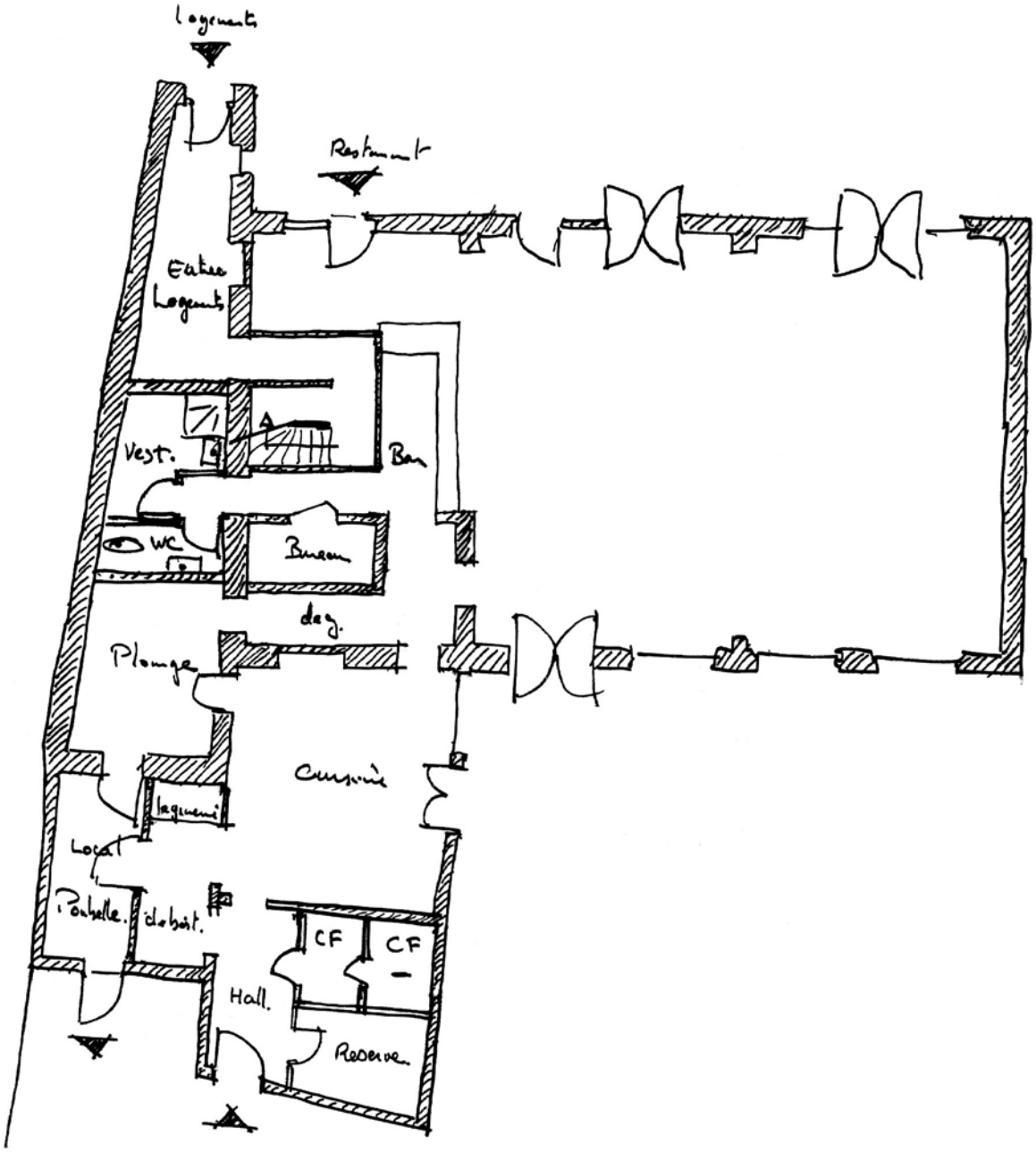

VILLEGOUIN:
restructuration de l'hôtel

VILLENTROIS: création de six logements

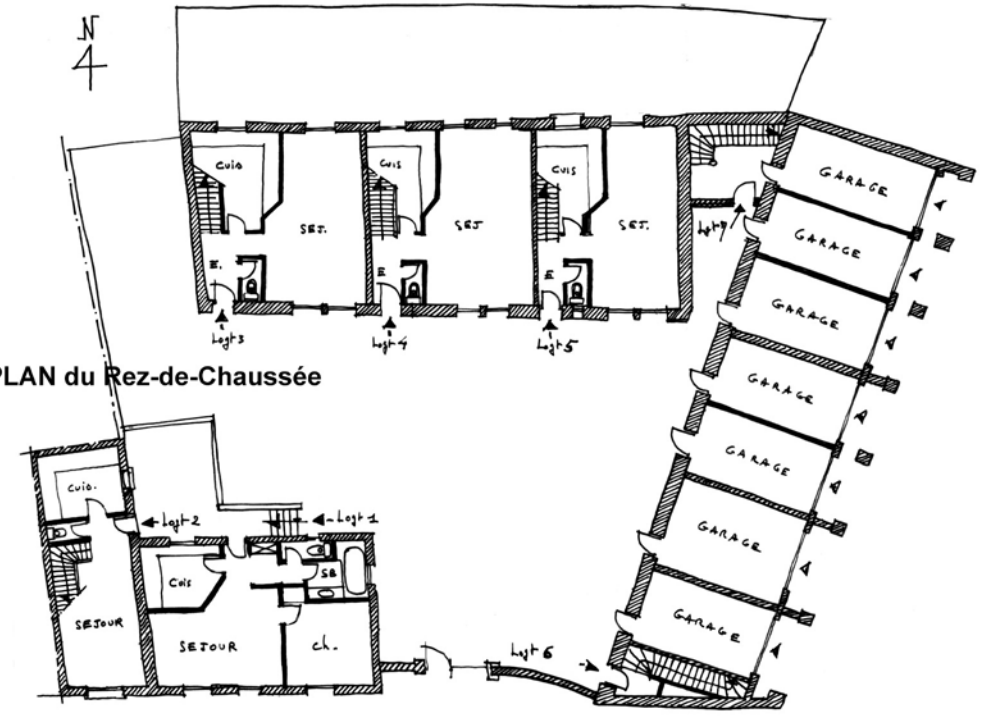

PLAN du Rez-de-Chaussée

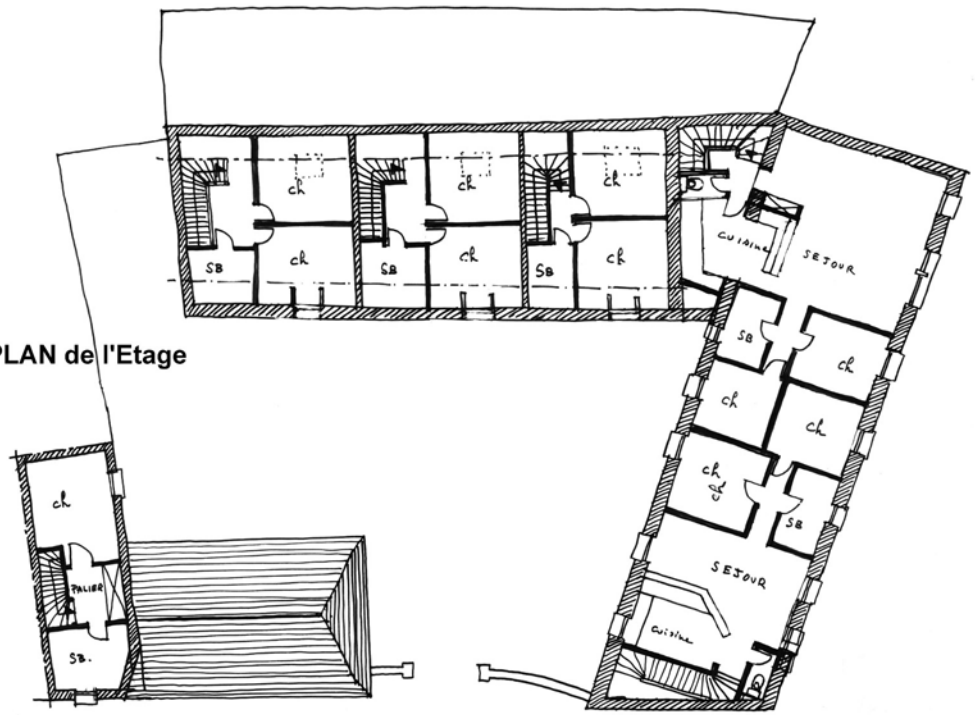

PLAN de l'Etage

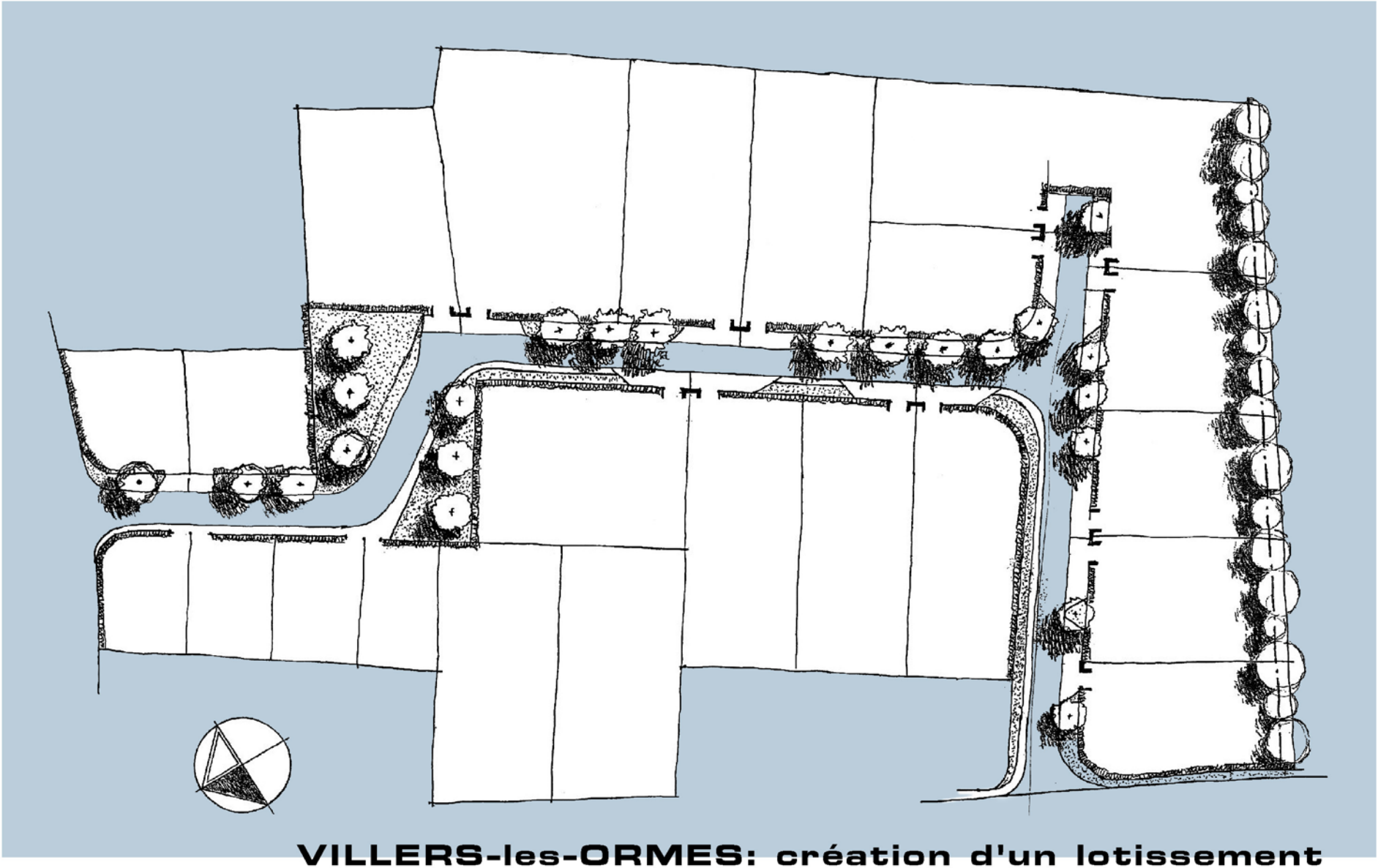

VILLERS-les-ORMES: création d'un lotissement

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Deux architectes conseillers, mis à disposition du CAUE de l'Indre par la Direction de l'Architecture du Ministère de la Culture, ainsi que le Directeur du CAUE, s'occupent de ce service ouvert à tous et gratuit.

Cette mission, qui exclut le contrôle ou la censure, fait du CAUE un organisme original dont l'action au service des particuliers n'entre dans aucune procédure administrative.

Ces conseils aux particuliers répondent à une attente avérée de la population, tant en ville qu'en zone rurale.

En amont d'un projet, il s'agit souvent d'aider les personnes à :

- formuler le programme de leur habitation
- définir l'implantation du projet
- orienter le choix des matériaux et des techniques
- assister et informer en matière de démarches administratives

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural » Article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

La loi sur l'architecture confie donc au CAUE, et à lui seul, un rôle extrêmement important d'aide et d'assistance aux candidats constructeurs.

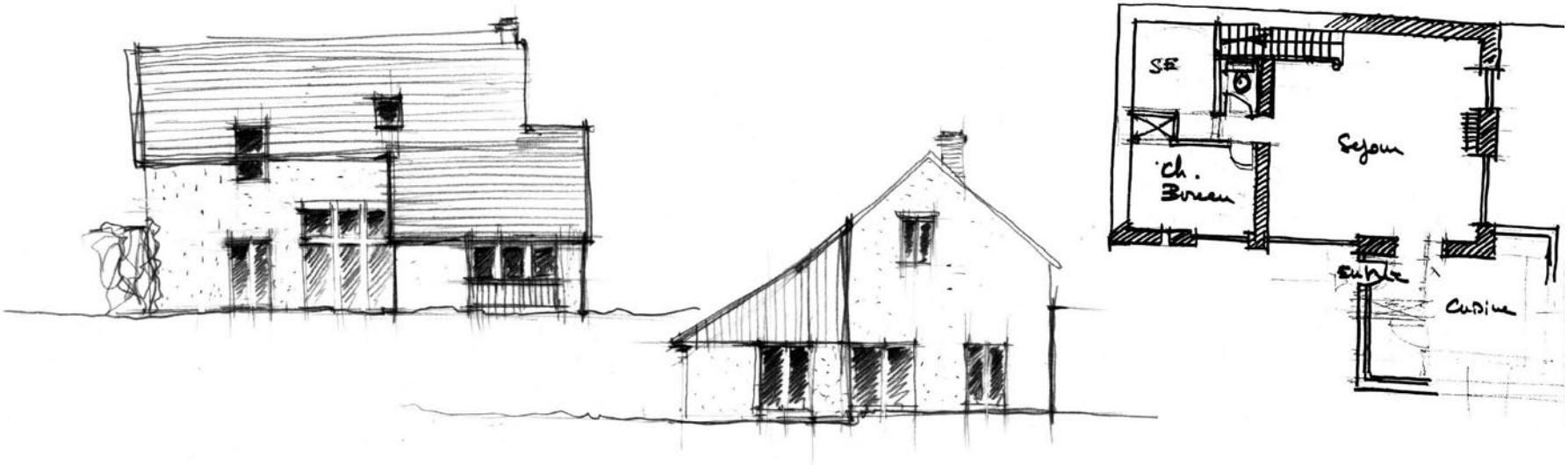

PARTENARIATS D'ETUDES

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le CAUE accueil régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :

- un jeune collégien, David ARCAMONE, attiré par la profession d'architecte. Les quelques jours passés au CAUE lui ont donné un aperçu de la pratique du projet architectural.

I. -Joachim BALZAN, élève de 1ère en Section Aménagement au Lycée agricole de Châteauroux qui a effectué un stage de quatre semaines au CAUE.

II. -Idem pour Philippe MEUNIER qui suit la même formation.

III. -Un élève de 3ème enfin, Alric TARDIVAT qui cherche sa voix dans une profession proche du dessin ou de la conception.

COMPAGNONS DU DEVOIR

Alexandre MARTIN a présenté le CAUE et ses missions de façon détaillée aux représentants des entreprises prétendant à la qualification QUALIBAT.

Ces derniers devaient suivre une formation à la réhabilitation du patrimoine bâti ancien. La journée d'animation encadrée par le CAUE a eu lieu dans les locaux de la Fédération du Bâtiment de l'Indre.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Au cours de plusieurs séances, le CAUE a abordé la notion de patrimoine auprès d'élèves de terminale préparant un bac professionnel « Aménagement paysagé »

Lors de ces séances, c'est surtout le patrimoine du XXème Siècle qui a été présenté et expliqué aux élèves.
Les bouleversements qui ont eu lieu durant cette période rendent encore difficile l'acceptation des évolutions stylistiques.

Devant des étudiants de BTS, Alexandre a présenté les différentes missions du CAUE. Cela a été l'occasion de montrer différents types d'interventions auprès des communes notamment en ce qui concerne les entrées de bourgs et les aménagements de cœur de village.

PRIX PATRIMOINE DU CONSEIL GENERAL

Chaque année, le Conseil général récompense les communes qui ont restauré de façon exemplaire un élément de leur patrimoine.
Le CAUE siège au jury pour l'attribution du Prix Patrimoine. En 2003, c'est la Commune de LOUROUER-SAINT-LAURENT qui a reçu le 1er Prix pour la restauration de son Eglise.

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Deux stages à destination des agriculteurs ont été organisés au printemps et à l'automne pour l'amélioration des sièges d'exploitation.
Les agriculteurs étaient nombreux à répondre présents à cette proposition de formation. Chaque stage durait cinq journées sur le terrain dans les différents régions naturelles du département.
Ils portaient sur l'organisation générale de l'exploitation et notamment il a été envisagé plusieurs projets de diversification agricole qui permettraient la reconversion de bâtiments inadaptés aux modes de productions actuelles.

L'aménagement de l'habitation au sein de la ferme est un sujet récurant compte tenu de la difficulté qu'il y a à concilier vie privée et vie publique dans une exploitation agricole.
Des projets à caractère touristique se font de plus en plus nombreux.
Mais ce qui est à souligner, et qui est très encourageant, c'est la prise de conscience par les agriculteurs de la valeur de leur patrimoine bâti et paysagé.

PARTENARIATS D'ETUDES

RÉUNIONS AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE

Le CAUE est intervenu, conjointement avec l'Ordre des Géomètres Experts de l'Indre, à la demande de l'Association des Maires de l'Indre, à LACS, pour informer les élus des cantons de LA CHATRE et de SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE sur les obligations et les droits qu'ils ont en matière d'urbanisme.
Cela a été l'occasion de rappeler certaines notions fondamentales pour le choix des maîtres d'œuvre pour la construction de bâtiments publics.

PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Les CAUE de la Région Centre sont désormais associés aux travaux de la Conférence régionale pour l'Architecture et le Patrimoine qui se tient tous les mois à ORLÉANS.
Sont membres de cette conférence, qui est placée sous la présidence du Directeur Régional des Affaires Culturelles, les Architectes des Bâtiments de France, l'Architecte Conseil de la DRAC, le Conservateur Régional de l'Archéologie, le Conservateur Régional des Monuments Historiques.
Le fait de participer à ces réunions permet d'associer le CAUE en amont de toutes les politiques en matière de cadre de vie du Ministère de la Culture, notre Ministère de tutelle.

CRÉATION D'UNE UNION RÉGIONALE DES CAUE DU CENTRE

Les CAUE de la Région Centre ont décidé à l'unanimité de créer à l'échelle régionale, un outil de sensibilisation, d'information, de conseil et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

L'Union Régionale des CAUE devient un interlocuteur privilégié du Conseil régional pour que celui-ci prenne en compte systématiquement l'existence des CAUE dans ses différentes politiques d'Aménagement du Territoire.
L'URCAUE s'engage à respecter l'indépendance de chacun des CAUE la constituant.

Pour la première année de fonctionnement, c'est-à-dire 2004, ont été élus :

I. - Monsieur FREROT, Président du CAUE 45, Président de l'URCAUE
II. - Monsieur ABDHULLAC, Directeur du CAUE 28, Trésorier de l'URCAUE
III. - Monsieur MARTIN, Directeur du CAUE 36, Secrétaire de l'URCAUE.

LA COMMISSION DES SITES

Alexandre MARTIN siège à la Commission des sites en qualité de personne qualifiée dans la formation "Sites et Paysages".

COMMISSION D'URBANISME DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE.

La CAC s'est engagée dans sa politique de renouvellement du Parc de logements à aider de façon significative les maîtres d'ouvrage dans une démarche de qualité afin d'apporter un "plus" aux futures réalisations.

Pour apprécier la plus value qualitative des projets, une commission a été constituée dans laquelle siège le Directeur Général de la CAC, le Directrice Générale Adjointe de la Mairie de CHATEAUROUX, l'Architecte conseil de la DDE, l'Architecte de la CAC, l'Urbaniste de la CAC et le Directeur du CAUE.

Grâce à cette action remarquable de la collectivité, la qualité des projets présentés par les maîtres d'ouvrage ne cesse de s'améliorer tant sur la démarche de fond que sur les choix constructifs.

COMITE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE

Alexandre MARTIN siège au comité départemental d'Hygiène en qualité d'architecte représentant le CAUE.

JURYS DE CONCOURS

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des maîtres d'œuvre dans plusieurs jurys de concours.

Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'œuvre ou le projet le mieux adapté au programme défini par le maître d'ouvrage.
Il éclaire les autres membres du jury, non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés.
Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'œuvre.
Pour l'année 2003, les concours ont été les suivants :

- Le Centre départemental des Grands Chênes Saint Denis

Plusieurs concours ont été programmés par cette structure :

I • Résidence George SAND à CHATEAUROUX
II • Pavillon Robert DEBRE à GIREUGNES
III • Clinique MONTAIGNE à CHATEAUROUX

- OPAC de l'Indre

IV • Quartier du Robissant à CHATEAUROUX
V • M.A.R.P.A. de SAINT-AOUT
VI • Vingt quatre logements au BLANC

- Conseil Général de l'Indre
  - Avec les services de la DRTPE, le CAUE a étudié le programme pour la reconstruction du Collège Saint-Jean de CHATEAUROUX dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale.

Reconstruction de la Maison de retraite de MEZIERES-EN-BRENNE

PARTENARIATS D'ETUDES

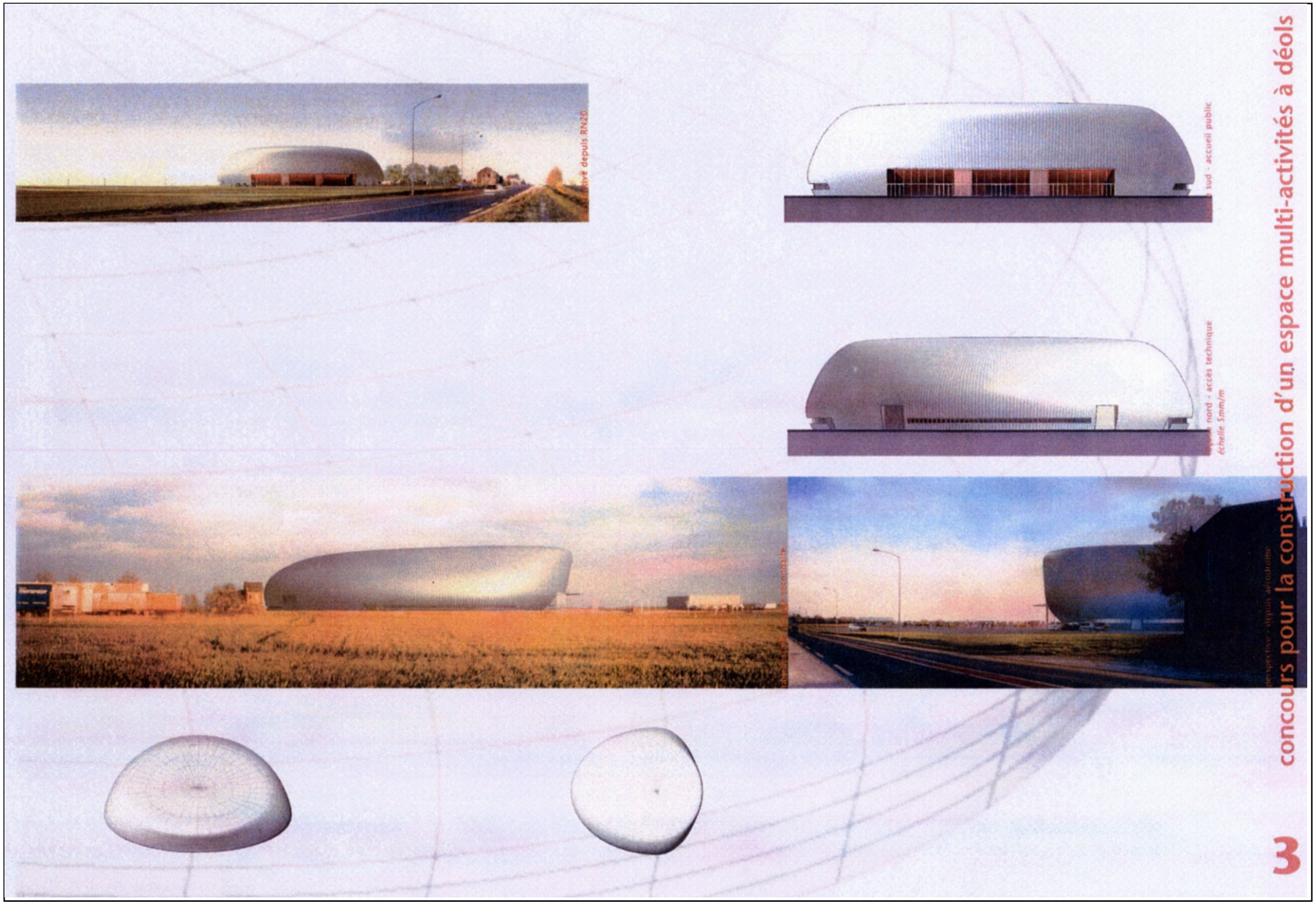

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX DE L'INDRE

I. I. - Le nouveau Code des Marchés Publics et son application à la Maîtrise d'œuvre.

Pour apporter les réponses et les éclaircissements sur les règles qui régissent plus particulièrement l'appel à la concurrence en matière de maîtrise d'œuvre, le CAUE a sollicité l'intervention de Monsieur Jacques CABANIEU, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Secrétaire Général de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.
Une réunion a été organisée au Conseil Général de l'Indre, où plus de deux cents personnes ont répondu présentes afin d'en savoir plus pour le choix d'un maître d'œuvre.

II. II. - La Gestion et l'entretien des arbres d'espaces publics.

La gestion et l'entretien des arbres d'Espaces publics sont au cœur des préoccupations des collectivités locales dans le cadre de leurs aménagements paysagers.
La gestion des arbres doit aujourd'hui répondre à des enjeux d'autant plus préoccupants que le patrimoine des rues, des routes, des Parcs et Jardins vieillit et que nombre de questions de sécurité, de survie et de renouvellement appellent des réponses.

Les élus et leur personnel technique ont été invités à LUANT pour une journée d'information avec démonstration pratique de taille d'arbres autour d'un déjeuner champêtre.

Cette manifestation, constituait le thème central de l'Assemblée Générale annuelle du CAUE. Elle a rencontré un vif succès en satisfaisant de façon évidente les nombreux participants.

PARTENARIATS D'ETUDES

COMITE DE PILOTAGE ÉTUDE DE LA VALLÉE DE L'INDRE

Une réflexion a été engagée, à l'initiative de la DDE de l'Indre, afin d'apprécier en quoi et comment la vallée de l'Indre est un facteur de cohésion à l'échelle du territoire castelroussin et d'en évaluer les potentialités en termes de qualité de vie et de développement économique, culturel et touristique.

Il s'agit pour le groupe de pilotage, dont fait partie le CAUE, d'alimenter des réflexions qui vont y être engagées dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS

Un diagnostic a été réalisé par un cabinet d'étude privé à la demande de la DDE pour apprécier la qualité paysagère et architecturale et les conditions de fonctionnement des vingt et une zone d'activités du département de l'Indre.
Le CAUE a été associé à l'élaboration d'un cahier de recommandations pour les projets de création ou d'extension de zones d'activités, mais qui concerne également des projets de requalification de zones existantes.

ÉTUDE POUR LA CRÉATION D'UN PARC-LABORATOIRE D'ARCHITECTURE DANS L'INDRE

Le CAUE a entre autres missions de sensibiliser le public à l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement, autrement dit, au cadre de vie.

Pour cela il propose la création d'un Parc architectural où chaque année le thème de l'Architecture serait décliné de façon différente et surtout divertissante pour le grand public (Tous les âges, toutes les catégories sociales et socioprofessionnelles).

Il s'agirait pour le CAUE d'être à l'origine de la création d'un véritable laboratoire de recherche architecturale où plusieurs concepteurs se verraient confier l'aménagement d'un espace.

Toutes les techniques de construction pourraient y être testées, constructions traditionnelles et savoir-faire mais aussi et surtout l'emploi de matériaux nouveaux ou détournés de leur fonction habituelle.
Le caractère innovant de notre projet tient au fait qu'il s'adresse à un public de non-initiés contrairement aux autres structures déjà existantes (IFA à PARIS, ARCHILAB à ORLEANS).

En effet, celles-ci sont dans une logique de représentation de l'architecture (Plans, maquettes, films etc…). Notre but est de faire pénétrer des visiteurs dans les espaces construits, en réalité des maquettes grandeur nature, en ayant toujours à l'esprit de sensibiliser les visiteurs à des sujets ayant trait au cadre de vie mais de façon ludique et divertissante.

Plusieurs sujets sont déjà à l'étude tels que :

I. Les cabanes ou abris de jardin
II. Les abris pour les animaux domestiques (volière, niche à chien, poulailler, bergerie, écurie etc…)
III. La cuisine (au sens convivial du terme)
IV. Les Habitats d'urgence dans le cadre de l'action humanitaire.

Ce Parc architectural devra se situer dans un lieu déjà attractif sur le plan des loisirs et ou du tourisme.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INDRE

1, PLACE EUGÈNE ROLLAND 36000 CHÂTEAUROUX
TEL : 02.54.27.50.85
MAIL : CAUE.36@FREE.FR